





13

PREMIER ÉVÈNEMENT
LA NUIT EST BELLE



23

LA 3^E ÉDITION DE LA
NUIT DE LA LECTURE



29

DÉCOUVERTE DE LA
PHYSIQUE

SOMMAIRE

Budget	4
Voeux du maire	7
Devoir de mémoire	8
Vie locale	10
Travaux	18
Portrait	20
Enfance et jeunesse	21
Frelon asiatique	25
Bien vivre	26
Urbanisme	30
Science	32
Hommage	37
Agenda	39

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :

Mme Malika PELLEVAT

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

MISE EN PAGE INTERIEURE ET COUVERTURE :

Mairie de Vétraz-Monthoux, Service communication, Noémie THOMASSET

IMPRESSION :

Imprimerie GONNET

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux, ©Freepik, ©PL Barberis (IA)

©Annemasse Agglo, ©maire de Boège,

TIRAGE : 5800 exemplaires | DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} semestre 2025

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.





Nous arrivons au bout de notre engagement municipal. Dans quelques mois, vous choisirez l'équipe qui conduira la commune pour les six prochaines années. Ce mandat aura été passionnant, dense, dynamique, porté par de nombreux projets et nourri d'échanges constants avec vous.

VETRAnZition, UN VRAI SUCCÈS !

Vous avez été plus d'une centaine de participants à nos **4 ateliers citoyens participatifs** qui ont abordé dans une ambiance conviviale et bienveillante, les grands sujets qui animent la vie quotidienne des vétraziens. Vous trouverez dans les pages qui suivent une synthèse des **12 thèmes**. Je remercie nos habitants, nos services et mes collègues, pour leur forte implication lors de ces matinées.

SECURESUR SUR LES RAILS

28, c'est le nombre de **référénts d'ores et déjà désignés** dans chaque quartier, copropriété ou lotissement pour incarner une **veille citoyenne de proximité**. Des habitants directement connectés au dispositif de notre police municipale, afin d'assurer une vigilance sur des risques d'incivilités ou de délinquance heurtant la tranquillité publique. Chaque référent a signé, en présence du Commissaire de Police, une charte de bon fonctionnement, a reçu des fiches réflexes et nous avons **déjà les premiers retours**.

Appuyée des forces de l'ordre (présence sur le terrain, Opération Tranquillité Vacances, patrouilles) et de notre maillage de vidéo-protection que nous développons encore, cette vigilance citoyenne nous permettra d'être encore plus efficaces, au service d'une sérénité précieuse pour notre cadre de vie. Vous avez envie de vous engager ? **Vous pouvez encore rejoindre le dispositif SECURESUR.**

DÉCHETS SAUVAGES, ATTENTIONS AUX AMENDES !

Les caméras spécialement déployées sur nos Points d'Apport Volontaire (PAV) de tri sélectif des déchets commencent à produire

CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

leurs effets. De nombreuses procédures ont d'ores et déjà été lancées contre les contrevenants. Une campagne de sensibilisation à destination des syndicats de copropriété aux bonnes pratiques de leurs résidents, sera lancée cette année.

L'éducation, la prévention et la répression restent les trois piliers indispensables d'une politique efficace.

BIENVENUE AU CHÂTEAU DE VETRAZ-MONTHOUX

C'est chose faite, la commune possède désormais un nouveau joyau patrimonial. L'acte d'achat du Château situé derrière l'église est signé, nous avons les clefs. Un lieu exceptionnel, niché entre le Nantet, l'Eglise et un parc arboré de plus de deux hectares, qui accueillera un troisième parc public, des équipements culturels et des espaces de détente accessible à tous. Ne manquez pas notre prochaine journée du patrimoine en septembre pour visiter ce nouveau site.

CHOSE PROMISE, CHOSE DUE

Tous nos projets avancent à un rythme soutenu :

➤ Dans quelques semaines **la place de la citoyenneté sera livrée** et le groupe scolaire accueillera ses premiers écoliers pour la rentrée de septembre.

➤ Pour les vacances de la d'automne, le **nouveau Centre de Loisirs**, construit dans ce complexe scolaire, ouvrira ses portes avec une nouvelle programmation.

➤ Le **Bus 8**, avec son terminus, **nous relie désormais à la gare du LEMAN EXPRESS toutes les 20 minutes.**

➤ Les travaux des **900 m² de nouveaux commerces débutent cet été.**

➤ Le **réseau de chaleur géothermie sera en fonction début septembre** pour nos bâtiments communaux, le nouveau groupe scolaire, les nouveaux commerces et les logements au-dessus.

➤ Le **Collège**, inauguré en juin, **ouvrira ses portes en septembre à tous les jeunes vétraziens** et quelques annemassiens.

➤ Nous avons **divisé par 5 le nombre de projets d'immeubles**. La révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui sera opposable l'année prochaine, garantira pour les **10 prochaines années un cadre de vie de qualité**, modèle de transition énergétique et environnementale, avec des collectifs mieux intégrés, ciblés, dédensifiés, moins nombreux, maîtrisés.

➤ La **rénovation urbaine** de l'axe de la **route de Taninges**, avec son nouveau Transport Collectif en Site Propre, cadencé à 20 minutes, **débutera en 2026.**

Tout cela, sans augmenter notre pression fiscale !

L'exercice était d'autant plus exigeant que nous souhaitions le réussir sans augmenter le taux de l'impôt communal, resté stable durant tout notre mandat. Un budget de 41 millions d'euros et 136 agents à votre service ! Vous pouvez être fiers d'habiter cette belle commune, bien équipée, qui innove et veut offrir le meilleur à ses habitants, tout en cultivant sa singularité.

Je remercie chaleureusement mes Adjoints, mes services, mes collègues du Conseil Municipal, pour leur engagement sans faille. Leur travail a été essentiel à la concrétisation de ces projets d'avenir. Nous pouvons être collectivement fiers !

Merci aux enseignants, aux parents, à nos commerçants, à nos habitants pour leur résilience, face à tous ces changements qui transforment leur quotidien.

La Culture, le Sport seront dans les prochaines années nos nouvelles priorités. De grands projets restent à engager pour emmener notre commune encore plus loin, encore plus haut. Jusqu'au bout, nous ne ménagerons pas nos efforts.

Solidaires et impliqués, nous agissons chaque jour au service de l'intérêt général, de notre population et de notre cadre de vie. C'est tout le sens de notre engagement, si bien rappelé dans cette belle citation d'Abraham LINCOLN

« L'engagement est ce qui transforme une promesse en réalité »

Patrick ANTOINE

Maire de VETRAZ-MONTHOUX

Vice-Président d'Annemasse Agglomération

Président des Monts du Genevois

BUDGET

Budget Primitif 2025 et Compte Financier Unique 2024

DE LA COMMUNE EN 2025

Le 14 avril 2025, le Conseil Municipal a voté le BUDGET PRINCIPAL.
Il a approuvé le **Compte Financier Unique 2024 (CFU)**
et affecté ses résultats 2024 au budget primitif 2025

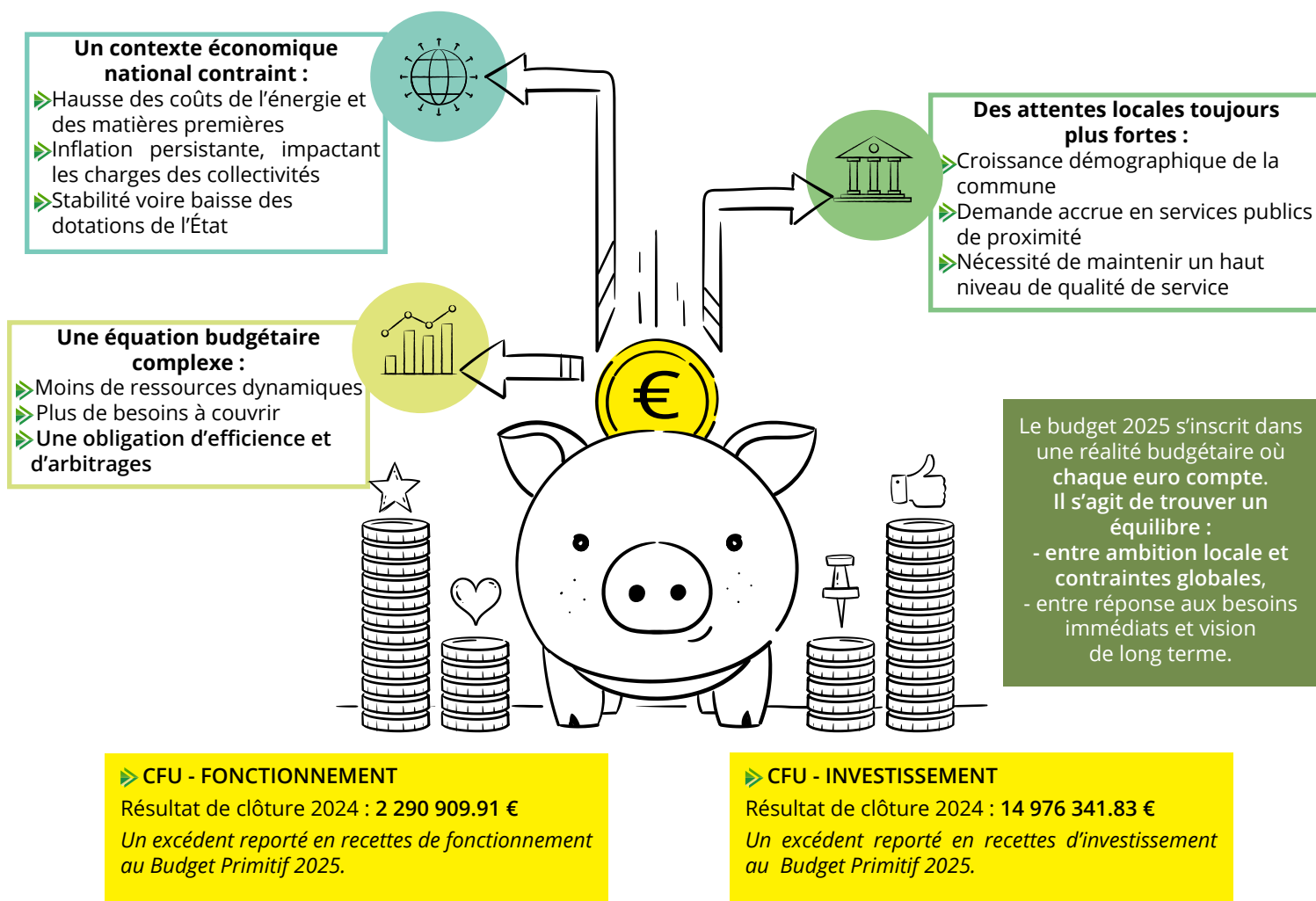
Le budget que nous vous présentons dans cette édition est plus qu'un simple exercice comptable.

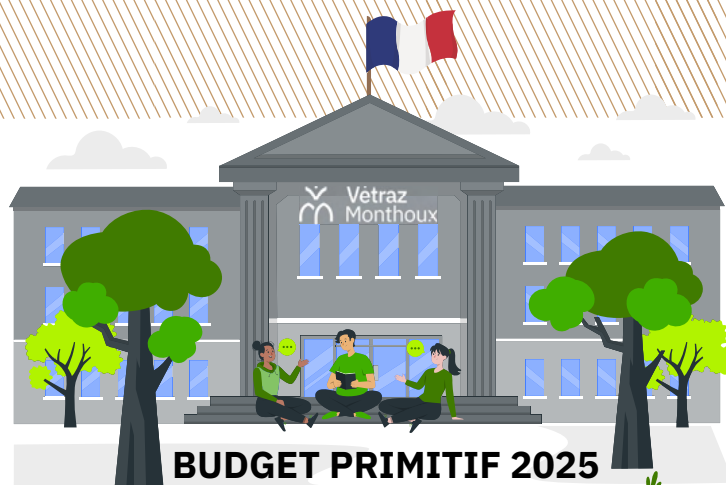
Il reflète une volonté : tenir notre cap avec rigueur lucidité et engagement, sécuriser nos projets, et agir avec responsabilité dans un contexte exigeant. C'est un budget utile, réaliste, ambitieux, fidèle à notre engagement envers les habitants et tourné vers l'avenir.

Dans un contexte d'inflation et de hausse généralisée des coûts, la commune fait le choix de la stabilité fiscale.

Aucun taux d'imposition n'est augmenté, ce qui permet de préserver le pouvoir d'achat des habitants, tout en assurant un niveau de recettes constant. Un équilibre entre responsabilité budgétaire et soutien aux ménages.

Contexte général – Des repères pour Comprendre notre trajectoire budgétaire





*« Gérer, c'est choisir.
Gouverner, c'est prévoir. »*

Emile de Girardin

BUDGET PRIMITIF 2025

Budget global 2025 : 41,69M€

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

= 15 865 387 €

Les principaux postes de dépenses :



Charges de personnel :
7 185 500 €
(soit 45% du budget global)



Charges générales :
4 280 378 €



Subventions et charges de gestion :
795 740 €



Frais financiers :
640 100 €



Virement à l'investissement :
1 760 819 €



Amortissements :
1 202 850 €

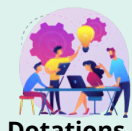
RECETTES

= 15 865 387 €

Les principaux postes de recettes :



Fiscalité directe :
7 250 157 €



Dotations et participations :
4 668 920 €



Produits des services :
1 195 000 €



Excédent reporté :
2 290 909,91 €



Autres :
460 400,09 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

= 25 823 963,25 €

Répartition des dépenses :



Travaux en cours :
11 579 246,58 €



Constructions :
9 885 729,72 €



Subventions d'équipements versées :
518 250 €



Remboursement du capital de la dette :
1 134 000 €



Opérations d'ordre et dotations :
2 706 736,90 €

RECETTES

= 25 823 963,25 €

Les principaux postes de recettes :



Excédents d'investissement reportés :
14 976 341,83 €



Cessions d'actifs (ventes immobilières) :
3 703 722,42 €



Autofinancement (virement depuis la section de fonctionnement) :
1 760 819 €



Subventions reçues :
604 700 €

FCTVA & taxe d'aménagement :
930 530 €



Opérations d'ordre :
3 847 850 €

BUDGET

PROJETS RÉALISÉS EN 2024 ET ENJEUX 2025

2024-2025 : entre aboutissements et nouveaux défis

Réalisations marquantes de 2024 :

- Lancement de l'école René Cassin : chantier bien avancé pour une ouverture en 2025.
- Travaux d'aménagement structurants (voirie, espaces publics, accessibilité).
- Renforcement des équipes : recrutements ciblés pour soutenir les services publics, notamment des équipes enfance jeunesse éducation.

Ce budget se distingue par une stratégie financière saine : aucun recours à l'emprunt cette année, grâce à l'utilisation des excédents antérieurs et à une gestion rigoureuse. La commune investit tout en préservant sa capacité d'endettement pour l'avenir. Cela permet de sécuriser les projets actuels sans peser sur les générations futures.

Enjeux prioritaires pour 2025 :

- Finalisation et mise en service l'école René Cassin.
- Aménagements de voirie (Belvédère, Fontaines, Taninges...).
- Création d'un pôle petite enfance groupant la crèche et le Relais Petite Enfance.
- Création d'un Pôle Santé.
- Dynamisation du centre-bourg et place de la citoyenneté.
- Consolider l'organisation des services et anticiper les besoins de demain.
- Poursuivre les investissements tout en maîtrisant les équilibres financiers – guichet unique PE & pôle santé.

ENDETTEMENT

Une capacité préservée

- Pas de nouvel emprunt prévu en 2025
- Encours de dette à fin 2024 : 15 762 085,97 €
(taux moyen de l'exercice = 3,69 % pour 8 emprunts)
- Capacité de désendettement : conservée à un niveau soutenable

FISCALITE LOCALE

Des taux stables pour un cadre maîtrisé.

Taux votés reconduits à l'identique depuis 2021:

TAUX D'IMPOSITION	
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	14,63 %
Foncier bâti (part communale + transférée)	25,55 %
Foncier non bâti	50,32 %
Majoration résidence secondaire	+60 %

SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF

Une politique fidèle et engagée : un soutien renouvelé qui confirme notre attachement à la vie locale et au lien social.

MONTANT TOTAL ATTRIBUÉ : 57 900 € RÉPARTITION	
Associations sportives	32 900 €
Associations culturelles & de loisirs	17 600 €
Associations solidaires	400 €
Provisions pour demandes exceptionnelles	5 000 €
Provisions pour affichage & communication	2 000 €

LA NOUVEAUTÉ 2024-2025 : NOTRE BUDGET VERT UN BUDGET VERT

Un budget vert : qu'est-ce ?

Un budget vert permet de :

- Mieux évaluer l'impact environnemental des dépenses publiques
- Accompagner la transition écologique de manière mesurable
- Aligner la stratégie budgétaire avec les enjeux climatiques

Chaque ligne budgétaire est analysée selon sa contribution à l'environnement :

Favorable / Neutre / Défavorable

Son objectif : progresser vers une trajectoire de neutralité carbone et de résilience écologique.

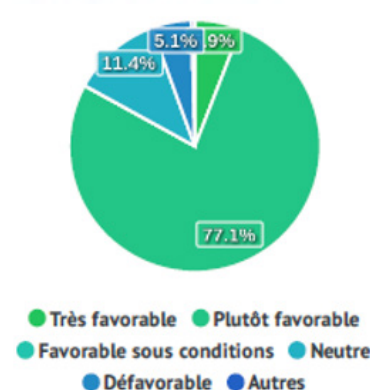
Ce budget (annexe) n'est plus seulement une affaire de chiffres, mais aussi un levier pour transformer notre territoire. En rendant lisible l'impact environnemental de nos décisions, nous faisons un pas de plus vers une action publique responsable, alignée avec les enjeux du siècle.

➤ Méthode utilisée : analyse croisée par nature et par fonction selon la nomenclature M57.

➤ Dépenses identifiées comme ayant un impact climatique : 8,6 M€ sur un budget de 21,7 M€ analysé, soit près de 40 % du total

Classification des dépenses (par impact sur les émissions de GES) :

RÉSULTATS DU CLASSEMENT



RÉSULTAT DU CLASSEMENT

TYPED'ANALYSE	TOTAL
Très favorable	507 663,89 €
Plutôt favorable	6 618 073,42 €
Favorable sous conditions	2 496,00 €
Neutre	982 752,95 €
Défavorable	437 118,85 €
Autres	39 820,80 €
TOTAL	8 587 925,91 €

Cette analyse met en lumière un engagement concret de la commune pour intégrer la transition écologique dans les choix budgétaires. Elle nous permet de mieux flécher les dépenses vertueuses, d'éviter les effets négatifs sur le climat et de progresser dans une démarche de transparence et de responsabilité environnementale. Ce premier exercice ouvre la voie à un suivi annuel, avec des arbitrages éclairés par l'impact environnemental.



CÉRÉMONIE DES VŒUX : UN MOMENT DE PARTAGE ET DE PERSPECTIVES

Comme chaque début d'année, la municipalité a accueilli de nombreux Vétraziens venus assister à la cérémonie des vœux du maire.

Au cours de son discours de présentation, Patrick Antoine a énoncé les faits marquants de l'année écoulée avec ses réussites, ses défis et les projets concrétisés. Puis, il a présenté les grandes orientations pour l'année à venir, notamment l'aménagement du centre-Bourg et l'ouverture du nouveau groupe scolaire René Cassin ...

Puis, Monsieur le Maire a complété cette cérémonie du sceau de la résilience, au travers d'un témoignage poignant. Celui de Virginie Anthonioz, accompagnée de ses parents Vétraziens, venus présenter le documentaire « Invincible été » d'Olivier Goy, leur frère et fils, touché par la maladie de Charcot. Un message de résilience et d'espoir qui nous a rappelé la fragilité de la vie ...

La programmation musicale a été offerte par notre association communale « Vétraz Musique » en remerciement des subventions accordées par les Maires successifs. La présidente Rosa Licatesi, par ailleurs chaleureusement applaudie, mène ce groupe depuis 3 ans avec enthousiasme et ténacité. Elle est venue accompagnée de Mallaury Martins et de son batteur Yohan Vincent, tous les deux d'anciens élèves de l'école de musique avec plus de 10 ans de présence au sein de l'harmonie municipale.

Le groupe musical, le trio Jazz Swing (Jazz Manouche), dirigé par le professeur à Vétraz-Musique : Thomas Renwich, a accueilli et animé la fin de soirée.

La chorale « Les copains d'abord » a participé également à cet intermède musical.

Entouré de l'équipe municipale, le maire a chaleureusement remercié les personnalités présentes, les habitants pour leur engagement au quotidien, salué le travail des agents communaux, des associations et souligné la richesse du tissu local.

A l'appui du témoignage de Virgine Anthonioz, à qui il adresse ses remerciements, il souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025, pleine de résilience, de santé, de joie et de réussite.

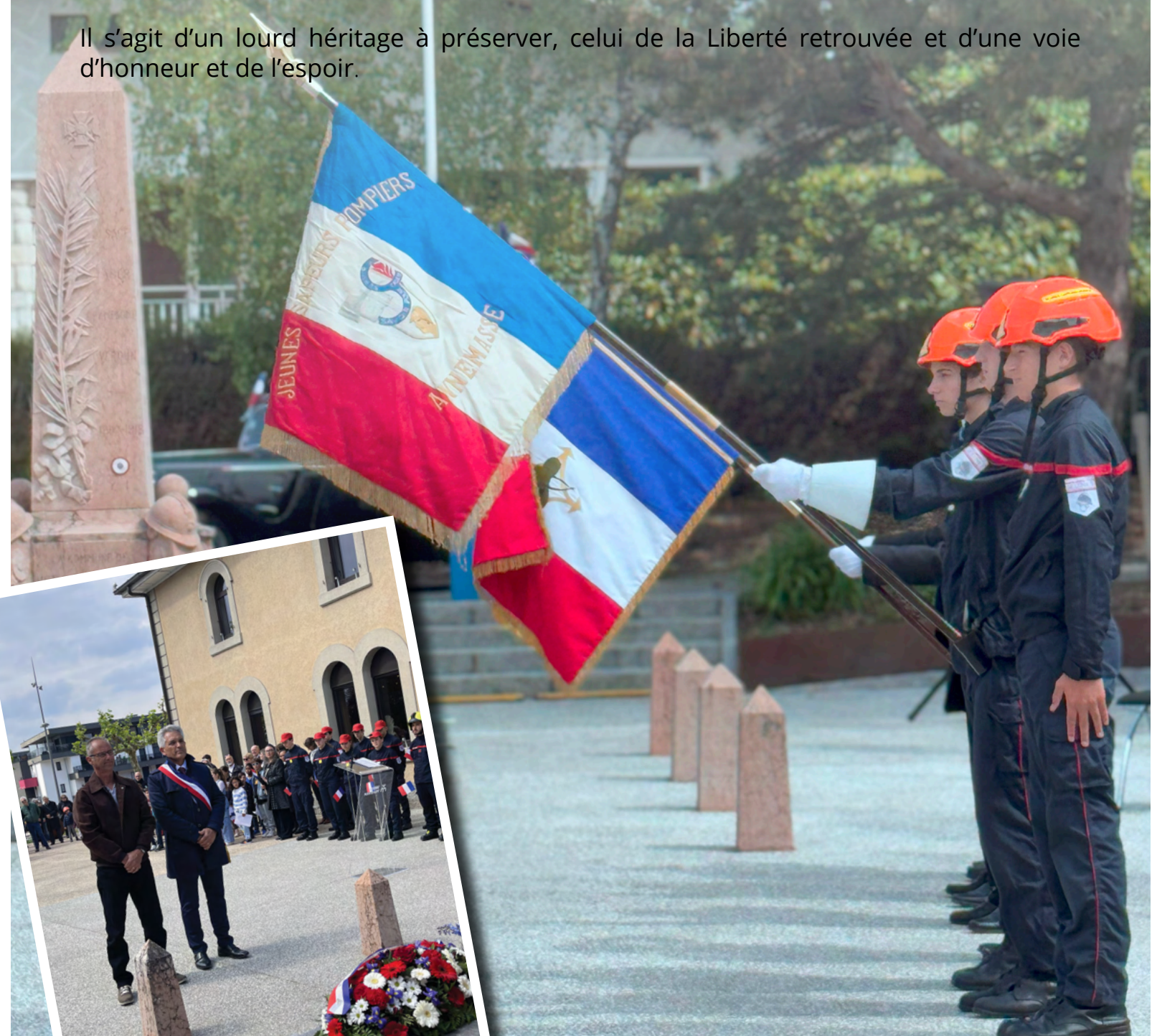
« Soyez bienveillants, prenez bien soin de vous, de vos familles, de vos amis ».

Une cérémonie conclue dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié malgré les conditions hivernales ! A retenir une soirée de partages et d'échanges.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI : UN INSTANT DE SOUVENIR ET DE COMMÉMORATION UN HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUX VICTIMES DE GUERRE

Il s'agit d'un lourd héritage à préserver, celui de la Liberté retrouvée et d'une voie d'honneur et de l'espoir.





Le 8 mai 2025, la commune a célébré la fin de la Seconde Guerre mondiale à travers une cérémonie solennelle marquée par la mémoire, le respect et la reconnaissance. Cette date symbolique, qui commémore la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie en 1945, a rassemblé de nombreux habitants, anciens combattants, représentants d'associations venus rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la Liberté et la Paix.

Cette année, la cérémonie a débuté au cimetière, où, en souvenir du 80ème anniversaire de la Libération, une stèle a été dévoilée avec une plaque commémorative offerte par l'UNC 74 - Vétraz-Monthoux et son président Jean-Claude Hamoneau.

Lors de son poignant discours, Monsieur le Maire Patrick Antoine a insisté sur notre lourd héritage à préserver ; celui de la liberté retrouvée et à perpétuer. Il s'est adressé également à la jeunesse « pour se souvenir car rien n'est jamais acquis. Engageons-nous pour la paix et la démocratie ... »

Après un premier instant de recueillement suivi du chant des Allobroges, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts, place de la citoyenneté, précédé des véhicules de l'association « Le Tour des Mémères ».

L'Harmonie municipale « Vétraz Musique » et la chorale « Les Copains d'abord » ont ouvert cette commémoration en musique, accompagnant les chants des enfants de l'école « Le Petit Prince », qui ont rendu hommage aux soldats tombés pendant le conflit, par le dépôt de fleurs autour du monument aux morts. Chaque année, la cérémonie du 8 mai permet de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du devoir de mémoire, l'occasion pour eux de mieux comprendre le passé et ses événements historiques afin d'éviter que de tels conflits ne se reproduisent.

Les discours prononcés par Monsieur le Maire et le Président de l'Union Nationale des Combattants ont rappelé l'importance de préserver la mémoire de cette guerre dévastatrice et souligné l'engagement de la commune.

En ce jour de commémoration du 80ème anniversaire de la Libération et de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les noms des Combattants Vétraziens «Morts pour la France» ont été lus pour leur rendre hommage :

**BUHLMANN Paul – CHALLANDE Joseph - CHEVALLIER Roger – CRIBILLES Sylvain -
LE COZ Alexandre – LECRAZ Raymond - LEVET Ferdinand - LONATI Aldo Jean.**

Après la *minute de silence* et « La Marseillaise », la cérémonie s'est clôturée par un moment de convivialité et d'échanges, à la Maison de la Citoyenneté sur fond musical aux airs des années 45 avec « Gleen Miller- In the Mood »...



Guy LAMBELET
Adjoint au Maire en charge de
la communication



Remerciements du Maire et de la Municipalité à tous les intervenants :

Cette cérémonie a été enrichie par Guy Lambelet adjoint à la communication et aux Cérémonies, qui a eu cette belle idée de marquer notre cimetière vétrazien aux couleurs de la France par un drapeau français et un drapeau savoyard fixés sur une stèle commémorative du 80ème anniversaire de la Libération. Cette stèle est à proximité des tombes des 3 soldats vétraziens morts pour la France.

MERCI à toutes les personnes qui ont permis le succès de cet événement :

- le Conseiller Régional Jean-Paul Bosland
- le Président des « UNC 74 - VM » Jean-Claude Hamoneau, ses adhérents et les 2 porte-drapeaux Ms Levet et Bastien
- les élèves de l'école « Le Petit Prince » et leurs enseignants
- les jeunes sapeurs-pompiers et leurs porte-drapeaux
- les associations « le Tour des Mémères », l'harmonie municipale « Vétraz-Musique » et la chorale « Les copains d'abord »
- la population fidèle à ces cérémonies mémorielles
- l'équipe municipale
- les services municipaux : la police municipale, Malika Pellevat et Steven Rospert du service événementiel, Lou Decitre cheffe du cabinet du Maire, les services techniques et Valentin Vespasiano, responsable de centre technique pour la réalisation réussie et pérenne de la stèle.



UN WEEK-END MAGIQUE SOUS LE SIGNE DE NOËL !

Le 5^{ème} Marché de Noël de la Commune : un Week-end Magique sous le signe de la tradition et de la convivialité.



Les festivités de fin d'année ont débuté le vendredi 13 décembre avec le concert du *Chœur du Pays du Mont Blanc* à l'Église, qui revient chez nous chaque année, depuis 3 ans. Le lendemain, le Centre-Bourg a accueilli son 5^e Marché de Noël, un événement très attendu par les habitants et les visiteurs. Comme chaque année, cet événement a transformé les lieux en un instant féerique, où la magie des fêtes de fin d'année s'est parfaitement mêlée à l'esprit de Noël.

Un événement chaleureux et convivial

Les visiteurs ont été plongés dans une atmosphère hivernale dès leur arrivée, avec les arômes du thé de Noël et du vin

chaud. Les artisans et producteurs locaux ont présenté leurs créations avec des produits variés allant des décorations artisanales aux spécialités culinaires typiques de la saison.

Les enfants ont particulièrement apprécié la visite du Père Noël, qui a pris le temps de les écouter et de poser pour des photos avec eux, apportant une touche de féerie au week-end. Des animations musicales ont également été proposées, avec des chants gospels samedi et dimanche.

Une belle vitrine pour les producteurs locaux

Ce marché est devenu une vitrine importante pour les artisans et producteurs locaux. Ils ont pu mettre en avant leurs produits faits maison, allant des confitures artisanales aux bijoux, en passant par des décorations de table et de sapins en bois.

Le marché de Noël n'est pas seulement un lieu d'achat et de découverte, c'est aussi un événement qui permet aux associations de participer à la vie communale. En effet, cette année, étaient à nos côtés :

- le Club de la Colline
- les Amis du Four
- Vétraz Animation
- l'US Vétraz
- et le Secteur Jeunes de Vétraz Monthoux pour leur 1^{ère} participation !



Un évènement qui se pérennise

Avec une belle affluence encore cette année, le Marché de Noël a une nouvelle fois démontré qu'il est un incontournable dans le calendrier des événements de la commune. Nous sommes d'ores et déjà tournés vers l'édition 2025, avec l'ambition de continuer à faire de ce marché un lieu de rencontre, de partage et de convivialité, tout en mettant en valeur le savoir-faire local.

LE RENDEZ-VOUS DANS LES ÉTOILES LA NUIT EST BELLE

Retour sur un après-midi « étoilée » à l'occasion de *La Nuit est Belle*

Samedi 12 avril, vous étiez près de 250 curieux et passionnés à venir explorer les mystères du ciel lors de notre animation Astronomie et Planétarium !

Au programme : immersion sous les étoiles, découverte des planètes, constellations et merveilles de l'univers grâce à notre planétarium et aux animateurs présents, Erwan et Éric, du « Village des Étoiles » pour le partage de leur passion.

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence et votre enthousiasme !

Et surtout... n'oubliez pas : *la nuit est vraiment plus belle sans lumière !*



Météorite martienne découverte en 2019, en Mauritanie (3,53 gr)





MATINÉE « SPORTS POUR TOUS »

La Fédération Française Sports pour Tous, ses Comités Régionaux et ses Clubs partenaires, organisent en 2025 la 5^e édition du *Road Tour Sports pour Tous* !



Claude Berthet, présidente du Club Gymnique depuis 11 ans, est à l'initiative de cette matinée. Elle vient de quitter ses fonctions. Nous tenons à lui adresser nos plus sincères remerciements pour toutes ces années de dévouement, de passion et de travail bénévole au service de l'association. Son engagement sans faille et son énergie ont été des piliers essentiels au bon fonctionnement du club. Avec son concours, des générations de gymnastes ont évolué dans un environnement bienveillant.

Après avoir sensibilisé près de 30 000 participants dont 15 000 jeunes, lors des éditions précédentes, cet événement itinérant se réinvente avec une nouvelle ambition : encourager les enfants âgés de 5 à 10 ans à découvrir les bienfaits du sport, bouger davantage et adopter un mode de vie actif.

L'événement devient ainsi une aventure ludique, éducative et inclusive pour donner envie aux plus jeunes d'intégrer plus d'activité physique et sportive dans leur quotidien.

Objectifs du Road Tour Sports pour Tous

- Encourager les jeunes à intégrer plus de sport dans leur quotidien.
- Promouvoir les bienfaits de l'activité physique sur la santé, la concentration et le bien-être global.
- Renforcer les liens entre les enfants, les familles et les acteurs locaux autour des valeurs du sport.
- Sensibiliser aux comportements responsables en liant sport et développement durable.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli le camion du Road Tour à la maison des associations le vendredi 25 avril.

Pour le bon déroulement de cet événement, le club gymnique, affilié à la Fédération Sport pour Tous, a bien

entendu répondu présent, en mettant à disposition 7 instructeurs/bénévoles, qui ont encadré les enfants et animé les différents ateliers :

➤ **Atelier 1 :** Les aventuriers multisports, avec plus de 100 activités à disposition dans le camion, bouger en s'amusant, initiation à des activités sportives variées - Adaptation des activités pour inclure les enfants en situation de handicap et sensibilisation au handicap avec un parcours à réaliser en fauteuil.

➤ **Atelier 2 :** Les explorateurs du sport local, atelier animé par Renato, instructeur au club gymnique de Vétraz-Monthoux. Les enfants se sont initiés à la zumba et à la capoeira.

➤ **Atelier 3 :** Les gardiens de la planète, Initier une dynamique écoresponsable, en intégrant des actions liées au développement durable dans toutes les activités. Les « Gardiens de la Planète » est un jeu éducatif et sportif pensé par la Fédération spécialement pour le Road Tour Sports pour Tous pour encourager les comportements responsables.

En fin de matinée Monsieur le Maire a procédé à la remise des médailles à tous ces jeunes sportifs. Un grand merci à tous les intervenants, les enfants et les encadrants sont repartis enchantés !

RETOUR SUR LA 24^E FÊTE DES PLANTES : UNE ÉDITION FLORISSANTE !

Quel succès pour cette 24^e édition de la Fête des Plantes ! Sous un soleil complice, le week-end a attiré une foule « record », samedi comme dimanche ! Visiteurs et exposants sont repartis ravis et les stands... presque vides, preuve de l'engouement !

Un programme riche et festif

Le vin d'honneur de samedi matin, animé par le groupe *Rioul N'Zic*, invité par l'harmonie municipale. Vétraz Musique a lancé les festivités dans une ambiance conviviale. Plus de 300 repas ont été servis chaque jour, confirmant l'appétit des visiteurs pour les bons produits et la convivialité.

Les animations ont enchanté petits et grands

- » La ferme pédagogique de **La Bicoque**.
- » Les déambulations musicales du **Pianoteur** et de **Ze Charrette Circus**.
- » Des ateliers créatifs pour les enfants : menuiserie, bombes de graines, maroquinerie et jeux de plateau.
- » L'univers féérique et écoresponsable de **La Toupine** et ses jeux en matériaux recyclés.

A la découverte du monde secret des abeilles !

Avec la ruche vitrée de l'apiculteur Didier Mouchet, vous avez observé de près la vie fascinante d'une colonie : la reine, les ouvrières, les alvéoles... Un outil pédagogique captivant pour mieux comprendre l'importance des pollinisatrices. Dimanche le stand de Monsieur Lavorel a permis de comprendre toute l'importance de la prévention face au frelon Asiatique.

Une fête rendue possible grâce aux associations locales

Un immense merci aux associations qui ont contribué à la réussite de cet événement :

- » **Les Amis du Four** ont régalaé les visiteurs avec leur pain cuit dans le four communal.
- » **L'Amicale de Pétanque**, fidèle à la tradition, a tenu la buvette.
- » **Le Club de la Colline**, club des aînés a vendu gâteaux, confitures... et pas moins de 700 crêpes !
- » Sans oublier **le Secteur Jeunes de la commune**, présent samedi, qui a offert plus de 200 smoothies réalisés à la force du mollet avec le fameux vélo à smoothies !

Un grand MERCI à nos 70 exposants et à tous les visiteurs qui ont fait de cette édition une fête mémorable.

Rendez-vous l'année prochaine pour souffler les 25 bougies de l'événement.



**Un week-end fleuri, festif
et inoubliable !**

CARROSSERIE DELEVAL

DELEVAL YANN

REPARATIONS
TOUTES MARQUES
TOUTES ASSURANCES

carrosserieledeval@wanadoo.fr

+33 4 50 39 39 00
+33 6 79 19 50 01

37 chemin des Erables - ZA
74100 VETRAZ-MONTHOUX



✉ contact@accespublicite74.com

🌐 www.accespublicite74.com

☎ 04 50 38 94 68

📍 844 Rte des Tattes de Borly
74380 Cranves-Sales



*Au service des particuliers,
collectivités et professionnels
de l'immobilier*

ANNEMASSE
7 rue du Vernand • 74100

DOUVAINE
26 avenue de Thonon • 74140

NEYDENS
L'octogone 226 rue du Jura • 74160

🌐 www.colloud-geometre-expert.com

☎ 04 50 92 52 20 ✉ contact@colloud-geometre.com



VOTRE PROCHAINE
SOLUTION DE
MOBILITÉ VOUS
ATTEND CHEZ
DS, OPEL ET CITROËN
À VÉTRAZ-MONTHOUX



118 RTE DE TANINGES, VETRAZ-MONTHOUX

KALICÉA
COIFFURE | SOLARIUM | HEADSPA

Nouveau
Service premium pour vous
Messieurs :
Taille de barbe +
modelage relaxant

-20%

Sur présentation de ce coupon,
validé par le salon et avant tout
autres promotions. Valable jusqu'au 31/12/2023.
1 bon / personne

Parc Les Erables, 2 All. des Chênes
74100 Vétraz-Monthoux
Face Intermarché

04 50 38 58 61
06 21 36 80 75

LA FERME DE CORLY
Haute-Savoie

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE 7j/7 - 24h/24

**YAOURTS FERMIS AUX FRUITS ET NATURE
CRÈME AU CHOCOLAT
FLAN VANILLE
FROMAGE BLANC
TOMME BLANCHE**

4 route de Corly - 74100 VETRAZ-MONTHOUX
04 50 37 32 15 - ferme.corly@orange.fr - www.fermedecorly.fr

VIE LOCALE



LE RENDEZ-VOUS DU MARDI APRÈS-MIDI

Le marché hebdomadaire communal joue un rôle crucial dans la convivialité et le soutien aux producteurs locaux.

Il est un lieu de rencontre essentiel où les habitants peuvent échanger, discuter et tisser des liens sociaux.

Cet aspect contribue à renforcer le tissu social de la commune, favorisant une atmosphère chaleureuse et solidaire.

Pour les producteurs locaux, ce marché représente une vitrine précieuse pour vendre leurs produits frais et de qualité, souvent cultivés ou fabriqués à proximité.

Le marché permet de promouvoir l'agriculture durable et les produits de saison tout en soutenant l'économie locale.

Enfin, il nous permet d'accéder à des produits frais, souvent plus sains et moins transformés, renforçant ainsi l'importance d'une alimentation responsable et locale.



Christine MOUCHET
Conseillère déléguée en charge
de l'événementiel



HORAIRES & LIEU

Tous les mardis sur le parking des places, au Centre-Bourg
- de 15h à 19h du 1er novembre au 31 mars,
- de 15h à 20h le reste de l'année.



UNE COMMUNE EN MUTATION

De nombreux travaux d'aménagement de la voirie communale sont en cours depuis l'automne dernier.

Retour en images sur l'avancement de ces différents travaux.

Groupe scolaire René Cassin

Les travaux de l'école se poursuivent à vitesse Grand V ; l'objectif étant l'ouverture du groupe scolaire en septembre prochain.

APPROCHE

Le nouveau groupe scolaire René CASSIN prend place au Centre-Bourg sur une parcelle libre de construction située entre la place de la Citoyenneté et le parking du cimetière, au cœur de la centralité, le groupe scolaire se reconstruit dans une volonté de créer un équipement plus grand, fonctionnel et évolutif. Le nouvel équipement s'adapte à la topographie du site et s'inscrit dans sa déclivité. Le projet s'insère avec simplicité et sobriété dans son paysage, intégrant des préoccupations environnementales frugales de bon sens intégrées à la démarche de conception architecturale.

PROGRAMME

René Cassin : un groupe scolaire de 20 classes. Le bâtiment construit sur 4 niveaux accueille :

- Le R-1 : un parking de 82 places, accessible de plain-pied depuis l'actuel parking du cimetière ;
- Le rez-de-chaussée : les salles de classes maternelles, les ateliers, une salle de motricité, la bibliothèque-médiathèque et la salle de restauration ;
- Le rez-de-chaussée haut : les locaux périscolaires et la salle plurivalente,
- Le R+1 regroupera les salles de classes élémentaires

ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité répond aux modes de déplacements de ses utilisateurs. La création d'une contre-allée, dédiée aux modes actifs, parallèle au chemin de l'Eglise, reliant la place de la Citoyenneté au parking du cimetière offre un accès sécurisé aux piétons et cyclistes. Un dépose minute de 20 emplacements est créée sur la place de la Citoyenneté. Le parking du cimetière propose 14 emplacements de stationnement en complément des 82 places situées au sous-sol du bâtiment



Centre-Bourg

Les giratoires Place de la Citoyenneté sont en cours de réalisation.

Ils seront probablement terminés fin juin, permettant de retrouver une circulation plus fluide pour les usagers du chemin de l'Eglise et de la route de Hauteville.





Chemin des Pervenches

Les pavés blancs vieillissant formant la cunette délimitant le trottoir, étaient devenus dangereux. Ils ont été retirés et remplacés début mai par une surface bitumée.

A VENIR

Chemin des Mésanges

Un réaménagement de voirie est prochainement prévu avec :

- une voie piétonne franchissable,
- une réduction de la vitesse des automobilistes par un rétrécissement de la chaussée et des ralentisseurs.
- aménagement des 6 PAV (points d'apports volontaires).

Chemin des Fontaines

- aménagement d'une nouvelle voirie,
- continuité de la Voie Verte jusqu'à Cranves-Sales,
- et réaménagement du ruisseau de la Géline.

Chemin des Rosiers

La pose de bordures sur le côté droit dans le sens de la montée : cet aménagement sécurise la voie de circulation et l'espace piéton pour une meilleure sécurité des familles se rendant à l'école du Petit Prince. La circulation est toujours limitée à 30 km/heure.

Travaux du TCSP

Route de Taninges, les travaux du Transport Collectif en Site Propre ont commencé début avril pour plusieurs mois.

Le premier secteur concerné par ces travaux, concerne le tronçon qui s'étend du giratoire de l'école Françoise Dolto à celui situé à l'entrée de la commune de Cranves-Sales.



Collège de la Géline

Ouverture prévue par le Département, pour la rentrée de septembre 2025



Gymnase du Collège de la Géline

Ouverture prévue par Annemasse Agglomération, le premier semestre 2026



Maurice BERTRAND
Adjoint au Maire en charge des travaux

APRÈS 30 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE, DIDIER ESPOSITO SE LANCE DANS LA CARRIÈRE DE ... RETRAITÉ !

Après 40 années d'exercice au sein de la fonction publique territoriale dont 30 ans à la commune de Vétraz-Monthoux, Didier Esposito, directeur des services techniques, a laissé sa place à Matthias Benazeth fin avril.

Didier a intégré la fonction publique territoriale le 2 janvier 1985, au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVM) devenu SIVMAA, connu aujourd'hui sous le nom d'Annemasse Agglomération. En 1987, il réussit le concours d'agent de maîtrise et dès 1989, il occupe la fonction de dessinateur-projeteur au service assainissement-réseaux.

Début janvier 1991, Didier est recruté en tant que responsable des services techniques à Ambilly et réussit le concours de technicien territorial en 1994.

Le 16 avril 1995, il intègre la mairie de Vétraz-Monthoux au poste de directeur des services techniques et instructeur des autorisations d'urbanisme, le Centre Technique Municipal (CTM) totalisait 6 agents. Son objectif de structurer les compétences pour mieux les développer, a très vite permis de doter la commune d'un responsable dans chaque service. Le CTM totalise aujourd'hui 19 agents. En 2007, il obtient l'examen professionnel d'ingénieur et la commune l'élève en juillet 2024 au grade d'ingénieur hors classe, le dernier du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux de catégorie A.

Fin avril 2025, il a cédé sa place de directeur des services technique à Matthias Benazeth, responsable du service urbanisme de la commune.

C'est une belle ascension professionnelle. Parlons des projets qu'il a portés.

Le Mag : Didier, quelles sont parmi toutes les réalisations, celles qui reflètent ton plus bel accomplissement professionnel et personnel ?

DE : Si toutes étaient enrichissantes, certaines opérations m'ont tenu plus à cœur :

- **Le CTM inauguré en octobre 2008 :** reflet d'une concertation permanente entre équipe municipale et agents, fruit d'une des premières réalisations collaboratives.
- **Le cœur de bourg :** un aménagement dès 2009 dont les contours se poursuivent aujourd'hui. Une réalisation d'envergure au service des administrés, un projet attractif et vertueux qui invite au dynamisme, au vivre ensemble et à une autonomie énergétique exceptionnelle.
- **Le parc de Haut-Monthoux, en 2005** un formidable espace naturel sculpté dans un écrin de verdure préservé bien qu'ouvert au public, qui invite à la détente, au bien-être.

D'un point de vue plus personnel, je voudrais manifester ma satisfaction d'avoir su fonder mon parcours en privilégiant la mise à l'épreuve au détriment de l'ancienneté. Viendrait ensuite celle d'avoir su transmettre je crois, un message fort aux équipes qui m'ont accompagné 30 années durant. J'estime avoir participé au développement de leurs compétences, à l'évolution de leur cadre d'emploi par la mobilité interne. La plupart de mes collaborateurs sont devenus aujourd'hui responsables de leur propre service. Contrairement aux idées reçues, il faut se dire que l'exercice n'est pas anodin.

Et je n'oublierai pas bien-sûr la chance d'avoir pu accompagner les équipes municipales successives, gagnant leur confiance je pense, dans mon rôle de force de proposition et d'outil d'aide à la décision. Je pense avoir su les orienter en faveur de

projets toujours innovants, respectueux de l'environnement et des coûts de fonctionnement (ouvrages de rétention d'eau de pluie, développement d'infrastructures perméables au bénéfice de la ressource en eau, puis du photovoltaïque et plus récemment, de la géothermie verticale voire, inclinée).

Le Mag : Et durant ton parcours Didier, as-tu rencontré des difficultés ?

DE : Globalement, le fait de devoir assurer une continuité de service et l'adaptation des agents aux spécificités des municipalités successives, a pu être parfois un exercice délicat. Je crois m'être toujours efforcé de créer du lien, de l'efficacité et de la cohésion au quotidien.

Puisque l'occasion m'est ici offerte, je souhaiterais conclure en assurant mes collègues qu'avoir choisi la fonction publique dès le 1er jour, a été pour moi l'occasion de travailler au développement de mes valeurs humaines, au respect, à l'impartialité et à l'équité. J'espère avoir coché un maximum de cases. Et je continuerai ainsi dans la prochaine étape de ma vie.

Les responsabilités que je suis sur le point de transmettre aujourd'hui, m'ont épanoui. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à mon parcours que je crois réussi.

*« La réussite appartient à tout le monde.
C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »
(Franck Piccard)*

DU 15 AU 22 MARS 2025 : LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR

Cette année, tout le service petite enfance de la commune a participé à la **Semaine Nationale de la Petite Enfance**, autour du thème « Encore ! jouer à l'infini ».

A cette occasion, les assistantes maternelles se sont pleinement investies pour faire de cette semaine un moment de découverte, de partage et de joie pour les tous petits.

A travers la diversité d'ateliers proposés par le RPE, elles ont su mettre en lumière l'importance du jeu dans le développement de l'enfant. Ces temps forts ont permis aux enfants d'explorer librement, de répéter, d'expérimenter ... bref, de jouer à l'infini !

Une semaine riche en découvertes, partages et émotions où les enfants ont pu explorer différentes activités : ateliers sensoriels avec de la pâte à modeler maison, manipulation de graines ou de fleurs à libérer dans des glaçons, matinée de construction de tour avec Stéphanie, psychomotricienne, frise collaborative, panneau des professionnels ... raconte tapis, parcours au milieu de bande de scotch, jeu de coucou caché... Une multitude d'activités riches et variées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un grand bravo à toutes celles qui œuvrent dans l'ombre avec passion, pour accompagner les premiers pas des plus jeunes de nos concitoyens, un grand merci à toutes les assistantes maternelles pour leur implication.

LE LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE - LAPE - « LES P'TITS BÉLOUGAS » A ÉGALEMENT VIBRÉ AU RYTHME DE CETTE SEMAINE

Ouvert tous les lundis après-midi de 14h00 à 16h30, gratuit et sans inscription, Isabelle accueille les enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents pour partager un moment convivial d'échanges, de rencontres et de socialisation dans un espace adapté. Cette semaine a été l'occasion de vivre un moment de complicité parents enfants, dans la salle de judo, autour d'ateliers sensoriels, de jeux de construction, de lecture, de manipulation, de création de fresque collaborative et de tableaux des parents.



Véronique FENEUL
1ère Adjointe au Maire en
charge des affaires sociales



LAPE

Permanence d'accueil :
tous les lundis de 12h15 à 13h15
et les mardis de 15h00 à 19h00
Contact : rpe@vetrazmonthoux.fr
tél. : 06 11 41 96 72

N'HÉSITEZ PAS À POUSSER LA PORTE DU RPE

Le RPE est Le relais petite enfance (RPE), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternelles, les parents et leurs enfants.

Les missions du Relai Petite Enfance sont définies autour de leurs deux principaux publics :

- l'information et l'accompagnement des familles,
- l'information et l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel.

LA CRÈCHE ET LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : « JOUER À L'INFINI »

Du 17 au 21 mars, chaque jour était dédié à un univers.

JOURNÉE ARTISTIQUE :

les enfants ont peint avec des pinceaux sur le mur, avec des tampons sur la table et ils ont fait rouler des voitures au sol pour laisser des empreintes.

EVEIL CORPOREL

avec Isabelle notre intervenante musicale et corporelle.

ACTIVITÉS MANIPULATION :

des tractopelles, tracteurs dans la terre, du sable magique, de la pâte à modeler et transvasement de riz coloré.

JEUX SYMBOLIQUES :

déguisements, cuisine, docteur, coiffeur,

poussettes et poupées étaient à disposition des enfants à l'infini.

L'UNIVERS MOTEUR :

parcours avec cerceaux, d'équilibre avec des plateaux et des verres d'eau, un parcours d'obstacles à enjamber et parcours et ballons suspendus à toucher.

Cette semaine festive et haute en couleurs a permis aux enfants et aux professionnelles de partager de bons moments.

Une résidente de la Fougonne a participé tout au long de la semaine pour une continuité de notre projet inter générationnel.

ENFANCE ET JEUNESSE

LES ACTIONS DU SECTEUR JEUNES

Un engagement dynamique pour les jeunes et la vie locale

La ville de Vétraz-Monthoux, à travers son secteur jeunes, déploie une multitude d'initiatives pour soutenir l'engagement des jeunes, favoriser leur épanouissement et dynamiser la vie locale. Parmi les actions notables menées par le secteur jeunes, on retrouve des projets passionnants, allant de la participation à des événements communaux, à l'organisation d'un séjour d'hiver à Combloux.

Participation au Marché de Noël

L'une des actions majeures du secteur jeunes a été sa participation au traditionnel marché de Noël de la commune, en partenariat avec l'association Vétraz Animation. Cet événement phare de la fin d'année a permis aux jeunes de s'investir concrètement dans la vie de leur commune tout en contribuant à financer des sorties et des activités destinées à enrichir leur quotidien. Grâce à la vente de produits faits main, des brochettes de bonbons, du jus de pomme chaud, le secteur jeunes a non seulement montré son dynamisme, mais a également favorisé les liens intergénérationnels en impliquant les jeunes dans l'organisation de cette belle fête. Les fonds générés ont ainsi permis de financer des sorties qui leur ont offert des moments de loisirs et de découverte.

Séjour Hiver à Combloux

Le secteur jeunesse a également organisé un séjour d'hiver à Combloux, station située au cœur des Alpes, offrant une expérience exception-

nelle à ses participants. Ce séjour a été lié à la fois sport et aventure, avec au programme du ski, du biathlon et du VTT électrique. Les jeunes ont ainsi pu découvrir de nouvelles pratiques sportives, développer leur esprit d'équipe et profiter d'une expérience unique en montagne. Cet événement a permis non seulement de renforcer les liens au sein du groupe, mais aussi de promouvoir la pratique sportive, l'aventure et la nature comme éléments essentiels de l'épanouissement des jeunes.

Participation à la Fête des Plantes

Dans un autre registre, le secteur jeunes a activement participé à la Fête des Plantes 2025. Cet événement, d'ordinaire dédié à la culture et à l'horticulture, a également été une excellente occasion pour les jeunes de s'impliquer dans un projet collectif. En proposant des créations artistiques, des activités ludiques et pédagogiques. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de responsabilisation des jeunes et d'implication dans la vie associative et communale.

Un Secteur Jeunesse actif et engagé

Les actions menées par le secteur jeunes de Vétraz-Monthoux illustrent parfaitement l'engagement de la ville en faveur de ses jeunes. Elles permettent à la fois de financer des projets enrichissants tout en créant des moments de convivialité et de partage au sein de la commune.



VACANCES À LA MONTAGNE : 1^{ER} SÉJOUR D'AVRIL POUR LES 8-11 ANS

Le Centre de Loisirs a proposé pour la première fois, un séjour à la montagne pour les enfants de 8 à 11 ans. Direction Valmeinier, à 1500 mètres d'altitude, une station de Maurienne (73).

Après avoir découvert leur lieu de vacances, les *montagnards* ont pu s'initier, entre autre, à l'accrobranche en Haute-Maurienne et à la canirando dans le village.

Un premier séjour réussi qui a ravi les 24 enfants présents.



Séverine FRIES-CHATAGNAT
Adjointe au Maire en charge de
l'enfance et de l'éducation



VOYAGE A TRAVERS NOS PATRIMOINES

LA 3^E ÉDITION DE LA NUIT DE LA LECTURE

Pour cette 3^{ème} édition, la Nuit de la lecture s'est, à nouveau, invitée à l'école du Petit Prince mais également, pour la première fois, à l'école Françoise Dolto.

Sous le signe des « Patrimoines », cet événement a été organisé par les écoles, en collaboration avec les agents de bibliothèques de la commune.

Elle a eu lieu à l'école du Petit Prince, le lundi 27 et le mardi 28 janvier. Puis, à Françoise Dolto, les jeudis 13 et 20 février et les vendredis 14 et 21 février.

Au programme, des ateliers ludiques et instructifs comprenant des livres « Pop-Up », des « cherche et trouve » pour partir à la découverte de Paris et de ses monuments, des quiz, des lectures, des écoutes de musique permettant aux enfants de découvrir, des œuvres de grands compositeurs comme Camille de Saint-Saëns (Le carnaval des animaux) ou de Prokofiev (Pierre et le loup).

Lors des deux nocturnes (mardi 28 janvier sur LPP et mardi 18 février sur FD), dans une ambiance tamisée et propice à la rêverie, Margot et Marie ont proposé aux enfants de plonger dans l'univers poétique du Petit Prince à travers la lecture d'extraits de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry.

Tous ces ateliers ont permis d'éveiller la curiosité des plus jeunes et de leur faire découvrir la diversité et la richesse de notre patrimoine qu'il soit historique, architectural, littéraire ...

BIEN ÊTRE POUR BIEN APPRENDRE

LA SEMAINE DU BONHEUR

À L'ÉCOLE DU PETIT PRINCE

Depuis 2020, le laboratoire BONHEURS de Cergy Université a lancé la Semaine du bonheur à l'école, une initiative qui célèbre le bonheur d'apprendre et d'enseigner

La Semaine du Bonheur à l'École

La Semaine du Bonheur à l'École est un événement conçu pour favoriser le bien-être des élèves et du personnel en instaurant un climat positif et bienveillant. À travers des activités variées, ce projet vise à renforcer la cohésion, la motivation et le plaisir d'apprendre. L'an passé, présentation du projet à l'équipe qui s'était investie sur une journée avait été apprécié. Dès la rentrée au mois de septembre, l'équipe enseignante a fait part de sa volonté de banaliser une semaine complète et de s'engager dans différents domaines.

Les enjeux du projet :

- Améliorer le climat scolaire
- Développer les compétences psycho-sociales
- Sensibiliser à l'importance du bien-être
- Impliquer toute la communauté scolaire

Toute la semaine des ateliers coopératifs, participatifs, intercycles ont permis d'aborder les différents thèmes de manière ludique.

➤ *Jour 1 : la journée du bonheur*

➤ *Jour 2 : la journée du partage*

➤ *Jour 3 : la journée de la bienveillance*

➤ *Jour 4 : la journée des talents et des rêves*



Action l'arbre à bonheurs : réalisation par les MS d'un arbre qui a été installé au centre de l'école sur le panneau du hall. Débats philos, lecture d'album selon l'âge des élèves sur la thématique du bonheur : « C'est quoi le bonheur ? Qu'est ce qui me rend heureux ? ». Travail de production d'écrits dans les classes de cycle 2 et 3. Chaque élève de l'école a réalisé une feuille pour l'arbre selon ses compétences. Invitation des familles pour admirer l'arbre de l'école.

Bernard Cocard

Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 Impasse de la Râpe
74100 VETRAZ MONTHOUX

ZA de Findrol
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocard.bernard@gmail.com - www.bernard-cocard-peinture.fr



PÉRE & FILS
descombes

CARRIÈRES DU SALEVE / SABLES ET GRAVIERS / RECYCLAGE / TRANSPORTS



- EXPLOITATION DE CARRIÈRES
- VALORISATION ET RECYCLAGE DE MATÉRIAUX INERTES
- TRANSPORT DE MATÉRIAUX
- REMBLAEMENT DE SITES
- ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

34, chemin de Balme
Le Pas de L'Echelle
74100 ETREMBIERES
TEL. +33 (0)4 50 39 78 00

www.carrieres-descombes.fr contact@carrieres-descombes.fr

Intermarché

SUPER



Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

17 RUE DES TEPES

**HORAIRES
D'OUVERTURE**

du lundi au samedi

8h30 - 19h30

NON-STOP

dimanche

8h30 - 12h30

**STATION
24h/24**



DRIVE

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN



SCARAMUZZINO SARL

Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales

☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr

www.scaramuzzino.fr

Pendant 50 ans, le Refuge de l'Espoir
a été financé uniquement par des membres et des dons

AIDEZ-NOUS

Continuez à
le soutenir
pour les années
à venir.

Nous avons
besoin
de vous.



Soyez adhérent
de votre
Refuge de
l'Espoir

Cotisation
Annuelle **30€**

ASSISTANCE & URGENCES 24H/24

Reconnue d'utilité publique
www.animaux-secours.fr

284 route de la Basse Arve, 74380 ARTHAZ PND **04 50 36 02 80**
ANIMAUX SECOURS REFUGE DE L'ESPOIR



encart publicitaire offert par TESSOR

ROGUET



PAYSAGE



PISCINE & SPA



JARDIN SERVICE

Aménageons & entretenons votre havre de paix
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE

849 Route de Loëx 74380 BONNE

☎ 04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA

157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES

☎ 04 50 43 50 05

www.roguet.fr



FRELON ASIATIQUE

LE FRELON ASIATIQUE (VESPA VELUTINA), COMMENT LE RECONNAITRE ?

Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) est une espèce exotique envahissante apparue en France en 2004.

Prédateur de nombreuses espèces, dont les pollinisateurs comme les abeilles, le frelon s'est rapidement révélé comme un danger pour les écosystèmes, mais également une menace pour les populations humaines.

Le frelon asiatique n'a pas de prédateur.

Le frelon asiatique en quelques chiffres clés (*source le GDS des Savoie*) :

- pour 2024, 2925 nids ont été signalés en Savoie et Haute-Savoie ;
- la consommation d'insectes en kilogrammes pour une colonie de frelon asiatique = 11kg (dont 40% d'abeilles)

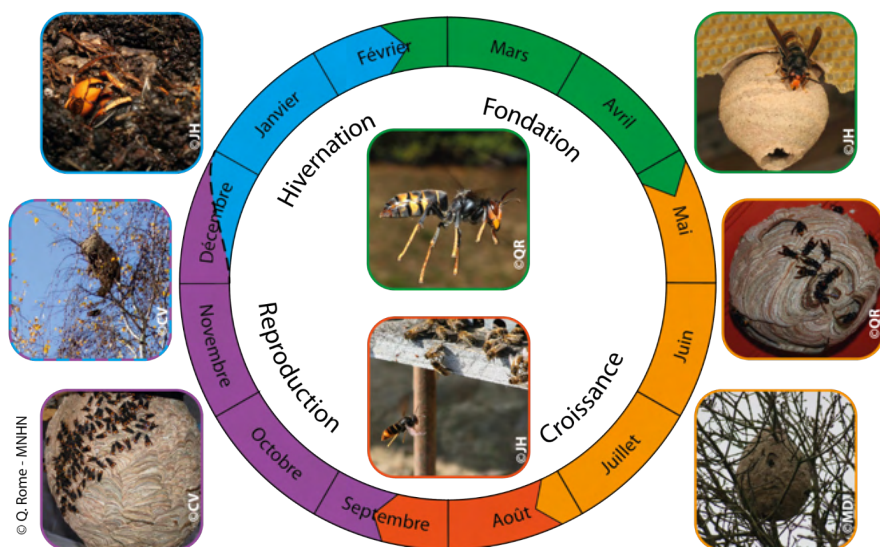
Lorsqu'il est seul, le frelon asiatique n'est pas agressif. Cependant, si vous approchez d'un nid à moins de 5m, les attaques sont alors collectives et très agressives.



Nid de frelon asiatique, vue de l'intérieur.

En blanc, des cupules avec des larves de frelons en développement

Calendrier saisonnal



Le piégeage des fondatrices, c'est le moment !

Chaque année, la mairie met en vente des kits de piégeage au prix de 5€.

Le kit comprend un piège et deux recharges.

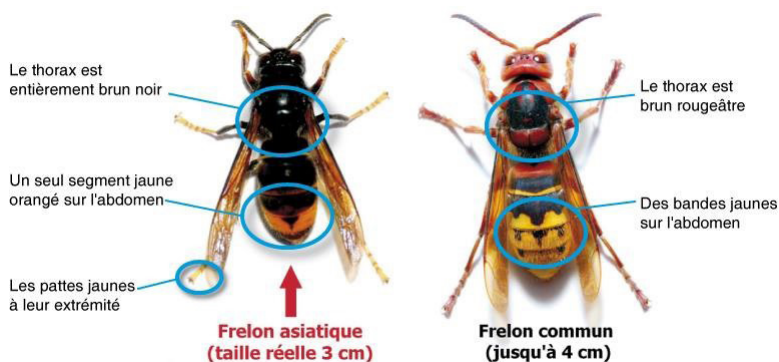
Pour les personnes qui possèdent déjà un ou plusieurs pièges, les recharges sont mises à disposition gratuitement.



Que faire si vous avez un nid de frelons asiatiques sur votre terrain ?

N'essayez pas de détruire vous-même le nid : cette démarche doit être réalisée par un professionnel.

Afin de cartographier la progression de l'invasion, il est nécessaire de déclarer votre nid sur www.frelonasiatiques.fr ou en flashant le QR code ci-contre.



Le frelon asiatique, comment le différencie-t-on ?

BIEN VIVRE

atelier du 17 mai

atelier du 12 avril

VETRANZITION : RETOUR SUR LES ATELIERS DE CONCERTATION CITOYENNE

Construire ensemble la ville de demain,
c'est possible et cela commence aujourd'hui.

Le samedi 17 mai s'est tenu le quatrième et dernier atelier de concertation citoyenne autour du thème central : « La ville à l'horizon 2035 : quels leviers pour y parvenir ? ». Cet événement clôturait un cycle de quatre rencontres étalées sur quatre mois, réunissant habitants, acteurs locaux, agents municipaux et élus autour d'une réflexion commune sur l'avenir de notre territoire.

Une vision commune pour 2035

Les échanges ont mis en lumière un désir partagé d'agir collectivement pour faire face aux défis climatiques, sociaux et économiques. Les participants ont exprimé leur attachement à une ville à taille humaine, solidaire et tournée vers l'avenir.

Les contributions recueillies tout au long de ce cycle seront intégrées dans une synthèse finale. Une restitution aux participants est faite par mail et nous étudions la meilleure façon de la rendre publique dans les prochaines semaines.

Et maintenant ?

Cette démarche de concertation ne s'arrête pas là. D'autres formats de participation citoyenne sont d'ores et déjà en réflexion pour poursuivre ce dialogue essentiel entre la municipalité et les habitants.

Une démarche participative riche et constructive

Depuis le lancement de cette démarche en février, chaque atelier a permis d'aborder un aspect clé du développement de notre ville, dans une logique d'écoute, de co-construction et de prospective. Mobilité durable, transition écologique, sport, culture, aménagement urbain, attractivité économique santé, sécurité : autant de thématiques abordées pour imaginer ensemble une ville plus résiliente, inclusive et dynamique à l'horizon 2035.



SÉCURITÉ ET CITOYENNETÉ : LANCEMENT DU DISPOSITIF SécuRéso À VÉTRAZ-MONTHOUX !

Mercredi 30 avril, en présence du commissaire de police, Fayçal Boucenna, récemment nommé, de Philippe Bonvalle, responsable de la Police Municipale et de 22 citoyens engagés, la Mairie de Vétraz-Monthoux a présenté le dispositif SécuRéso.

Ce programme innovant repose sur l'implication de référents citoyens, qui seront les interlocuteurs privilégiés des forces de l'ordre en cas de constatation d'infractions pouvant mettre en péril la sécurité des biens et des personnes. Afin de garantir la fiabilité du réseau, chaque référent a été soumis à une vérification par les services de police, incluant la consultation d'un extrait de casier judiciaire. Tous se sont engagés à respecter une charte éthique stricte.

Pour rappel la commune dispose de :

 **33 caméras de vidéoprotection** actives, avec 8 supplémentaires à venir pour mieux couvrir les entrées et sorties de la ville

 **9 policiers municipaux** mobilisés au service des habitants

 **Des dispositifs existants** comme Tranquillité Vacances

Pourquoi SécuRéso ?

L'objectif est de renforcer le maillage sécuritaire en impliquant des citoyens volontaires et attentifs, formés aux bonnes pratiques et informés des procédures à suivre en cas de situation préoccupante.

Un grand merci aux habitants présents pour leur engagement en faveur d'une ville plus sûre et solidaire. La sécurité est l'affaire de tout un chacun. Et nous devons faire le mieux possible avec nos moyens.

Vous souhaitez vous impliquer pour la sécurité de votre quartier ? Rejoignez le dispositif en devenant référent citoyen. Ensemble, soyons acteurs de notre tranquillité ! Prenez directement contact avec notre Police Municipale : 04 50 37 02 56.





ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Certaines personnes âgées ont été récemment victimes de démarchages abusifs, de la part :

- d'artisans proposant de réparer le toit prétextant qu'il a besoin de travaux ;
- d'opérateurs internet devant contrôler les installations ;
- d'agents de police ;
- d'agents ERDF / GRDF / ENGIE proposant de revoir les contrats d'énergie à la baisse.

La mairie appelle à la vigilance de chacun.

Si vous constatez que des personnes vulnérables de votre entourage ou de votre voisinage, ou vous-même, sont victimes d'un démarchage abusif, n'hésitez pas à relever le maximum d'informations (marque et couleur du véhicule, plaque d'immatriculation...) et appelez les autorités compétentes. En cas de doute sur un démarcheur ou une prestation, contactez la police municipale ou nationale.

Une communication à destination des seniors a été envoyée début avril, rappelant les recommandations à suivre (liste non exhaustive). Celle-ci est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet : www.vezraz-monthoux.fr dans la rubrique *Actualité*.

Pour rappel, aucun démarchage n'est autorisé sur le territoire de la commune de Vézraz-Monthoux avant déclaration en mairie.



Soyez vigilants !!!

N'ouvrez sous aucun prétexte aux personnes que vous ne connaissez pas et signalez directement à la police municipale 04 50 37 02 56 ou nationale (en composant le 17) tout comportement suspect (personne suspecte et insistante) !

CERTIFICATION D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

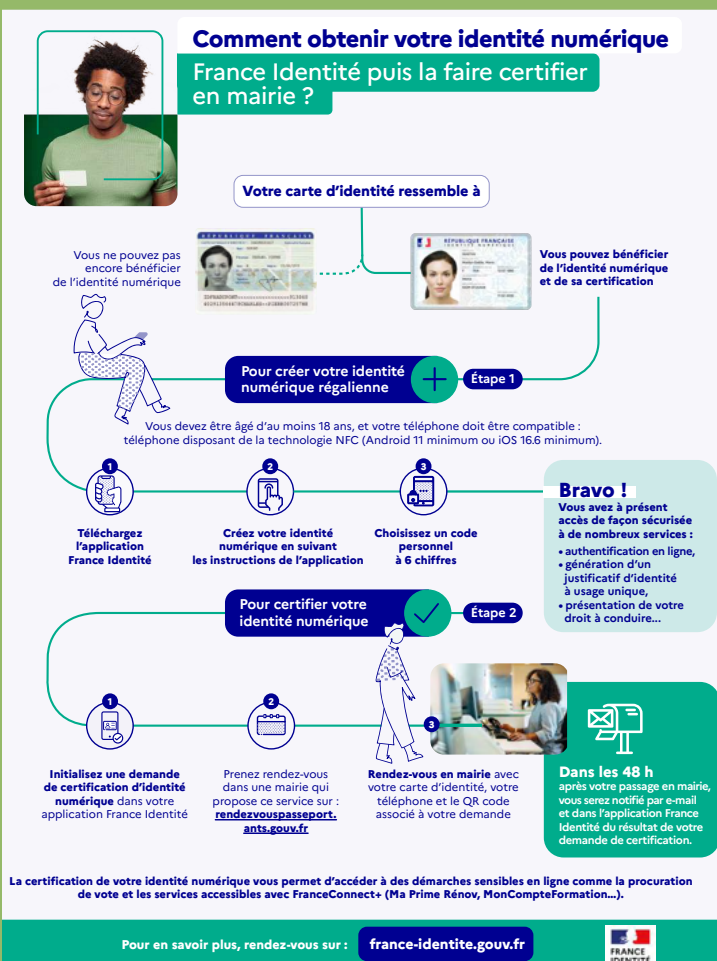
Depuis le 24 mars 2025 vous pouvez demander la certification d'identité numérique.

Ce nouveau dispositif concerne uniquement les détenteurs de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNle).

Pour toute nouvelle CNle vous recevez un sms vous informant que votre titre d'identité est en Mairie et que vous avez la possibilité d'obtenir la certification numérique en cliquant sur le lien. Vous devrez pré-activer votre compte et générer un QR Code à présenter en Mairie lors de la remise de votre Carte Nationale d'Identité. L'agent de Mairie scannera ce QR Code pour effectuer la procédure de certification d'identité numérique.

Cette certification numérique s'effectue sans rendez-vous, aux horaires suivants :

*Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45
Mardi et samedi de 9h à 11h45
Vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 15h45*



BIEN VIVRE AVEC SON CHIEN

Tenir les chiens en laisse et ramasser leurs déjections est essentiel pour garantir la propreté et la sécurité des espaces publics. Cela permet non seulement de maintenir un environnement propre et agréable pour tous les usagers, mais aussi d'éviter des incidents comme des morsures ou des chutes, tout en respectant les règles de civisme et d'hygiène.

Les déjections canines peuvent aussi être une source de pollution et de propagation de maladies, d'où l'importance de toujours les ramasser. En agissant ainsi, on contribue au bien-être de tous, y compris de nos enfants, des agents et des animaux eux-mêmes. Le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.



Pour rappel, les espaces publics sont interdits aux chiens, même tenus en laisse (ex : parc de Haut-Monthoux).



RAPPEL

Pour le bien-être de tous, les conteneurs poubelles ne doivent pas rester stationnés sur la chaussée après la collecte. Il est obligatoire de les ranger à l'intérieur des propriétés.



CONNAISSEZ-VOUS « L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES » ?



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre. Vous serez prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

L'Opération Tranquillité Vacances concerne tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif de police vous propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie. Le formulaire est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.vetraz-monthoux.fr/commune/bien-vivre-ensemble-tranquillite-securite/securite/otv-operation-tranquillite-vacances/>

Depuis le 20 juin 2022, cette démarche peut être faite en ligne sur www.service-public.fr, cependant la modification et l'annulation ne peuvent se faire qu'en vous déplaçant au poste de la police municipale. La procédure doit être faite 48 heures avant votre départ (hors week-end et jours fériés)

Ce service, soumis à certaines conditions, est gratuit. Cette surveillance s'effectue uniquement durant les heures d'ouverture du service, et en fonction des effectifs.



Le formulaire OTV est à transmettre 48 heures avant votre départ (hors week-end et jours fériés) soit par mail (police.municipale@vetrazmonthoux.fr), soit à déposer au poste du lundi au vendredi :

- Lundi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
- Mardi : 8h30-12h / 15h30-17h30
- Mercredi et samedi : 8h30-12h

URBANISME

Les beaux jours arrivent et avec eux l'envie de bricoler, d'améliorer son cadre vie. Edification d'une clôture, création d'ouvertures en façade, pose d'une pergola, construction d'un abri de jardin, d'un couvert à voiture, d'une piscine....

Autant de projets susceptibles d'être soumis à autorisation d'urbanisme

C'est pourquoi, le service urbanisme vous informe que sont notamment soumis à déclaration :

- Les clôtures (murs, murets, grillages, claustras...), sachant que tout dispositif doit être à clair voie.
- Toute construction supérieure à 5 m² de Surface de Plancher ou d'Emprise au Sol qu'elle soit démontable ou non (abri de jardin, abri voiture...).
- Les piscines dont le bassin est supérieur à 10 m² et inférieur ou égal à 100 m² (au delà un permis de construire est requis).
- Tous travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (création ou suppression d'ouvertures, ajout d'une pergola...).
- Les coupes et abattages d'arbres concernés par une protection inscrite au Plan Local d'Urbanisme (Espaces Boisés Classés / linéaires arborés).

Le service urbanisme est à votre disposition, c'est pourquoi, il est conseillé avant d'entreprendre des travaux chez soi, de le contacter au 04.50.37.04.28 ou en vous rendant en mairie.

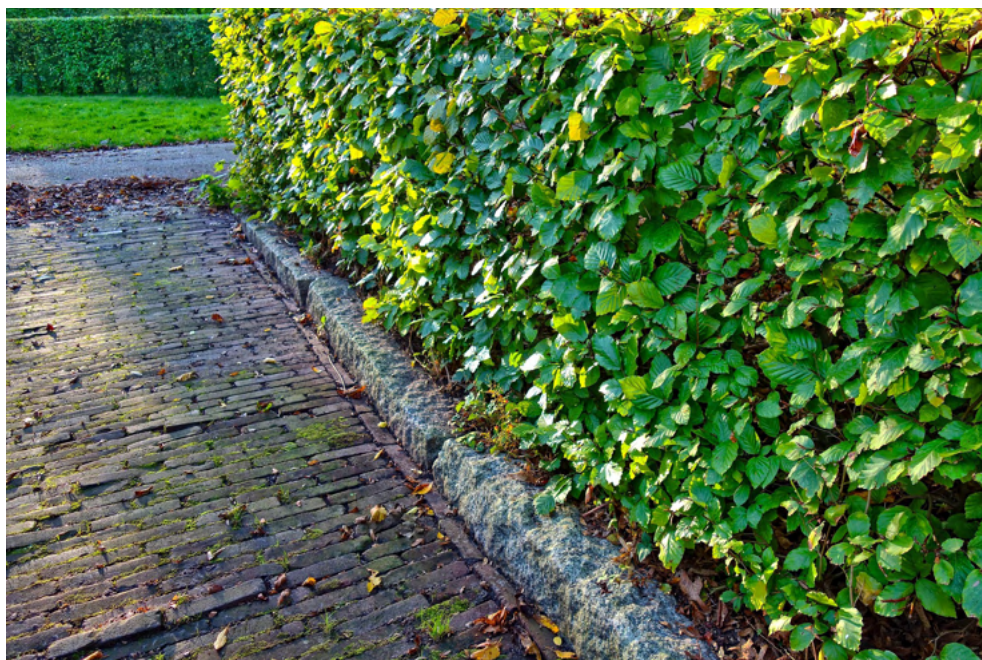


A noter que tous les travaux non soumis à déclaration préalable, ne sont pas dispensés de respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) en vigueur.

INFORMATIONS CONCERNANT LES HAIES

Les arbres ou haies plantés en limite de propriété doivent respecter un recul de 2 m de la limite séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse 2,00 m et 0,50 m pour les autres plantations (article 671 du Code Civil). En tout état de cause, elles doivent être entretenues par leur propriétaire (article 673 du Code Civil).

Pour les arbres concernés par une protection inscrite au Plan Local d'Urbanisme (Espaces Boisés Classés ou linéaires arborés), il est formellement interdit de les abattre sans avoir préalablement déposé une demande en mairie (service de l'urbanisme), ce qui n'exclut pas un entretien régulier de ceux-ci.



Pascale PELLIER
Adjointe au Maire en charge
de l'urbanisme



AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVATION DE LA NATURE EN VILLE

Notre commune est engagée dans la révision de son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, actuellement en phase de traduction réglementaire. Cette étape importante vise à intégrer des mesures concrètes pour faire face aux défis du changement climatique et préserver la nature en milieu urbain.

Voici un aperçu des avancées et des orientations prises pour adapter notre territoire aux enjeux environnementaux actuels

Adaptation au changement climatique

L'adaptation au changement climatique est au cœur de notre démarche. Le PLU intègre des solutions fondées sur la nature, telles que l'augmentation des espaces verts, la gestion durable de l'eau et une préservation de la trame verte à l'intérieur du tissu bâti (préservation des secteurs boisés, haies, ...). Ces mesures visent à réduire les îlots de chaleur urbains et à améliorer la résilience de notre commune face aux événements climatiques de plus en plus intenses.

Le PLU impose également une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables au travers du coefficient de biotope par surface. Cette disposition contribue au maintien de la biodiversité et de la nature en ville.

La prise en compte de ces enjeux sera essentiellement traduite par l'orientation d'aménagement et de programmation thématique¹ intitulée « OAP Climat Énergie ».

Préservation de la nature en ville

La préservation et le développement de la nature en ville sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des habitants et protéger la biodiversité. Le PLU prévoit la préservation des parcs urbains, notamment le parc de Haut-Monthoux, et de zones de ressourcement offert par les espaces verts publics ou prévus dans les opérations d'aménagement.

La végétalisation des espaces urbains, y compris les toitures et les façades (dans certains secteurs uniquement), est encouragée. Cette initiative permet de rafraîchir la ville, de limiter les impacts des canicules et de favoriser la biodiversité.

Ces outils seront traduits dans l'OAP thématique « Trame verte et bleue ».

Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

À Vétraz-Monthoux, la préservation du patrimoine bâti est une priorité. Le PLU intègre des mesures spécifiques pour protéger et valoriser les bâtiments vernaculaires et les ensembles bâtis remarquables de notre commune. Ces

actions incluent la restauration respectueuse des façades, la mise en valeur des éléments architecturaux traditionnels, et l'encouragement à la réhabilitation des bâtiments anciens pour leur donner une nouvelle vie, tout en respectant leur caractère authentique. L'objectif est de maintenir l'identité de Vétraz-Monthoux tout en favorisant un développement urbain harmonieux et durable.

Participation citoyenne et concertation

La révision du PLU s'accompagne d'une démarche de concertation avec les citoyens et les acteurs locaux. Des ateliers participatifs (en début de démarche de révision) et des réunions publiques ont permis de recueillir les avis et les propositions des habitants, afin de co-construire un projet urbain durable et adapté aux besoins de tous.

Nous vous rappelons les modalités de concertation :

- Mise à disposition des documents de synthèse de l'étude sur le site internet et en mairie
- Mise à disposition d'un registre de concertation en mairie
- Possibilité d'écrire au maire ou de solliciter un rdv

Prochaines étapes

La phase de traduction réglementaire se poursuit avec la rédaction des documents d'urbanisme et la préparation des outils de mise en œuvre. Les prochaines étapes incluront la finalisation du règlement écrit et graphique et la rédaction des OAP sectorielles et thématiques.

Nous restons engagés à informer régulièrement les habitants sur l'avancement du PLU et à les associer aux décisions qui façonneront l'avenir de notre commune.

Ensemble, construisons une ville résiliente, durable et respectueuse de l'environnement.

Le calendrier envisagé est le suivant :

- Arrêt du projet par le conseil municipal : fin 2025/début 2026,
- Enquête publique : été /automne 2026,
- Approbation du PLU par le conseil municipal et entrée en vigueur : fin 2026.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie.

¹ Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont une composante du plan local d'urbanisme (PLU). Elles visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent :

- porter sur un secteur ou un quartier donné (OAP dites de «sectorielles»);
- avoir une approche plus globale sur un enjeu spécifique (OAP dites «thématiques»);
- ou croiser ces deux approches (OAP thématiques sectorisées).

Elles contribuent à la déclinaison opérationnelle du projet souhaité par la collectivité ou l'établissement porteur du PLU(i), les aménagements prévus dans le périmètre défini par ces OAP devant être compatibles avec ces orientations. (source : CEREMA).

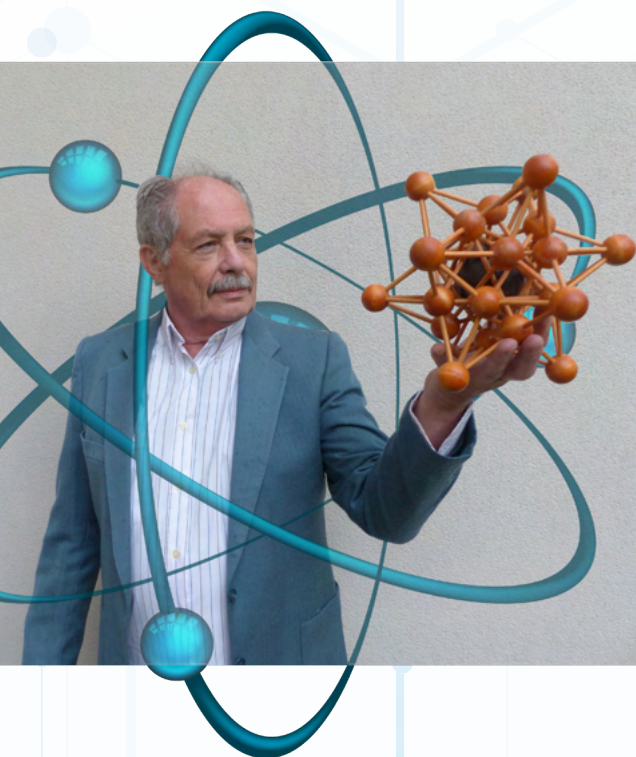
ERRATUM DICRIM

Précision concernant le DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs) et le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire)

Nous avons remis à jour et réédité notre DICRIM - Document d'Information sur les Risques Majeurs - au mois de septembre 2024. Dans cette nouvelle édition, une mention concernant les activités du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) figure dans ce document. Nous souhaitons apporter une précision importante à ce sujet. Le CERN n'est pas une Installation Nucléaire de Base (INB). Bien que certaines de ses installations puissent produire des rayonnements ionisants dans le cadre de ses activités de recherche, il est essentiel de souligner qu'elles ne peuvent en aucun cas provoquer une réaction en chaîne, comme cela pourrait survenir lors d'un incident dans une centrale nucléaire.

La modification a été effectuée pour les prochaines éditions et sur le site internet de la mairie. La suppression de la page «Risques nucléaires» vise à éviter toute confusion quant à la nature des installations du CERN et aux risques associés.

Nous vous remercions de votre compréhension.



DÉCOUVRIR LA PHYSIQUE : UNE CLÉ POUR COMPRENDRE LA NATURE

La physique est une science fascinante, souvent perçue comme complexe, mais qui est en réalité une tentative humaine de répondre à des questions simples sur la nature. Comment les objets tombent-ils ? Pourquoi le ciel est-il bleu ? Comment fonctionne une ampoule électrique ? Ces questions simples trouvent leurs réponses grâce à la physique.

Mais saviez-vous que cette discipline ne se limite pas aux phénomènes visibles autour de nous ? Elle plonge également dans les profondeurs invisibles de la matière, à l'échelle moléculaire, atomique et même nucléaire. Explorons ces domaines pour mieux les comprendre.

L'échelle moléculaire : les briques de la vie

Le domaine moléculaire s'intéresse aux **molécules**, qui sont des ensembles d'atomes liés entre eux. Les molécules constituent tout ce qui nous entoure : l'eau que nous buvons (H_2O), l'air que nous respirons (avec des molécules comme O_2 et CO_2), et même notre corps, fait de molécules biologiques complexes comme les protéines ou l'ADN.

Les physiciens qui étudient cette échelle s'intéressent souvent aux interactions entre les molécules : comment elles se forment, comment elles se brisent, ou comment elles interagissent entre elles sous l'effet de la chaleur, de la lumière ou d'autres énergies.

Pourquoi c'est important ? Comprendre les molécules nous permet de développer de nouveaux médicaments, des matériaux résistants, ou encore des techniques pour purifier l'eau et produire de l'énergie propre.



L'échelle atomique : les fondations de la matière

Un atome est encore plus petit qu'une molécule. C'est l'unité de base de la matière. Chaque atome est composé d'un noyau (contenant des protons et des neutrons) autour duquel gravitent des électrons. Les propriétés chimiques des éléments – comme le fer, le carbone ou l'oxygène – sont déterminées par la structure de leurs atomes.

Les physiciens atomiques cherchent à comprendre des phénomènes comme :

- Pourquoi certains atomes s'unissent-ils pour former des molécules ?
- Comment les électrons interagissent-ils avec la lumière ?

Pourquoi c'est important ? Cette recherche est essentielle pour des technologies comme les lasers, l'imagerie médicale (IRM), ou encore l'électronique avancée (les puces informatiques).

L'échelle nucléaire : l'énergie du cœur des atomes

Le domaine nucléaire plonge encore plus profondément, dans le noyau même des atomes. C'est là où résident les protons et les neutrons, liés par une force incroyablement puissante appelée force nucléaire forte. La physique nucléaire explore comment ces particules interagissent, et ce qui se passe lorsque le noyau d'un atome est brisé (fission) ou

fusionné avec un autre (fusion).

Pourquoi c'est important ?

- La **fission nucléaire** est utilisée dans les centrales nucléaires pour produire de l'électricité.
- La **fusion nucléaire**, qui alimente le Soleil, est une source d'énergie propre que les scientifiques tentent de reproduire sur Terre.
- Les **applications médicales**, comme la radiothérapie pour traiter le cancer, découlent aussi de la physique nucléaire.

Quelles différences entre ces trois domaines ?

- **Moléculaire** : on étudie les interactions entre atomes pour former des molécules.
- **Atomique** : on analyse la structure des atomes et leurs interactions avec l'énergie.
- **Nucléaire** : on explore les noyaux atomiques et les phénomènes liés à leur énergie interne.

Chaque échelle a ses propres outils et objectifs, mais elles sont toutes interconnectées. Par exemple, pour comprendre comment une molécule absorbe la lumière (moléculaire), il faut comprendre les mouvements des électrons dans les atomes (atomique), ce qui dépend aussi des forces à l'intérieur des noyaux (nucléaire).

Pourquoi ces domaines sont-ils cruciaux pour l'humanité ?

Ces recherches ne sont pas que théoriques. Elles changent notre quotidien : elles rendent les technologies plus efficaces, la médecine plus précise et ouvrent la voie à des énergies plus durables. En étudiant la nature à ces trois échelles, la physique nous aide à répondre à des questions fondamentales sur l'univers et à relever les défis du futur.

Alors, la prochaine fois que vous entendrez parler de physique, souvenez-vous : derrière chaque phénomène de la nature, il y a une histoire fascinante d'atomes, de molécules et de noyaux.



PHYSIQUE NUCLÉAIRE & ÉNERGIE NUCLÉAIRE : COMPRENDRE LA DIFFÉRENCE

Le mot «nucléaire» fait souvent peur, notamment en raison des accidents ou des catastrophes médiatisées.

Cependant, il est important de distinguer deux aspects très différents liés au nucléaire : **la science de la physique nucléaire** et **l'exploitation de l'énergie nucléaire**. Ces deux domaines, bien que liés, ont des objectifs, des applications et des impacts très différents.

Qu'est-ce que la physique nucléaire ?

La **physique nucléaire** est une branche de la science qui étudie ce qui se passe à l'intérieur des noyaux des atomes. Son objectif est de comprendre les forces fondamentales qui maintiennent les protons et les neutrons ensemble, ainsi que les réactions qui libèrent ou absorbent de l'énergie.

Applications de la physique nucléaire :

- **Médecine** : techniques comme la radiothérapie pour traiter le cancer ou l'imagerie médicale (scanners, IRM).
- **Datation** : déterminer l'âge des fossiles ou des roches grâce à des isotopes radioactifs.
- **Recherche fondamentale** : explorer les lois de l'univers, comme les processus à l'origine de la formation des étoiles.

Impacts sur l'humain et la nature :

- **Positifs** : la physique nucléaire contribue à des avancées majeures, notamment en médecine et en recherche scientifique. Elle améliore notre compréhension de l'univers et sauve des vies grâce à ses applications médicales.
- **Pratiques** : bien qu'elle soit globalement positive, son développement nécessite des infrastructures spécialisées (laboratoires, accélérateurs de particules, réacteurs de recherche). Ces installations peuvent avoir des impacts pratiques minimes, comme la consommation d'énergie ou l'utilisation contrôlée de matières radioactives. Cependant, ces impacts sont sans danger pour le public lorsqu'ils sont bien gérés, et n'ont rien à voir avec les risques liés aux activités industrielles du nucléaire.

Qu'est-ce que l'énergie nucléaire ?

L'**exploitation de l'énergie nucléaire** consiste à utiliser les réactions nucléaires (principalement la fission) pour produire de l'électricité. Cela se fait dans des centrales nucléaires où l'énergie libérée par la fission des atomes est utilisée pour chauffer de l'eau, produire de la vapeur et faire tourner des turbines.

Risques associés :

- **Accidents** : comme Tchernobyl ou Fukushima, bien que ces événements soient rares.
- **Déchets radioactifs** : ils doivent être stockés de manière sécurisée pendant des milliers d'années.
- **Impact sur l'environnement** : bien que l'énergie nucléaire n'émette pas de CO₂, les accidents et la gestion des déchets peuvent avoir des conséquences graves.

Avantages :

- **Énergie propre** : pas d'émissions de gaz à effet de serre pendant la production.
- **Fiabilité** : les centrales nucléaires produisent de l'électricité de manière constante.

Les différences fondamentales entre les deux :

Physique Nucléaire	Exploitation de l'énergie nucléaire
Science fondamentale qui explore les noyaux des atomes.	Utilisation industrielle des réactions nucléaires.
Cherche à comprendre l'univers et développer des applications positives.	Produit de l'électricité à partir de la fission nucléaire.
Impact généralement neutre ou positif, avec des impacts pratiques limités liés aux infrastructures de recherche.	Peut avoir des risques environnementaux et sanitaires en cas de mauvaise gestion.
Inclut des applications en médecine, recherche, datation.	Inclut des centrales nucléaires, sous-marins, armement.



Impacts sur l'humain et la nature.

► Physique nucléaire :

ses impacts pratiques, liés aux infrastructures nécessaires (comme les accélérateurs ou les réacteurs de recherche), sont minimes et bien contrôlés. Ces activités n'impliquent pas les risques associés à l'énergie nucléaire industrielle.

► Énergie nucléaire :

Bien gérée, elle peut fournir une énergie propre et stable. Cependant, les erreurs humaines ou les catastrophes naturelles peuvent entraîner des conséquences graves, notamment des contaminations radioactives.

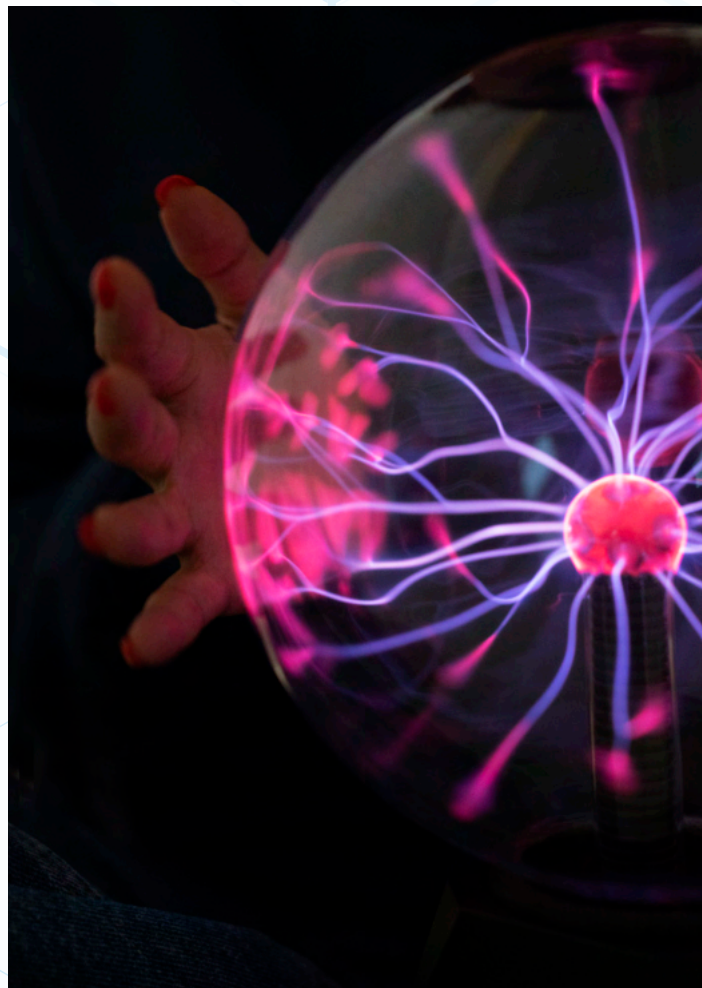
Pourquoi cette confusion persiste-t-elle ?

La confusion vient souvent du mot «nucléaire», utilisé dans des contextes très variés. De plus, les accidents nucléaires ont marqué les esprits, renforçant l'idée que tout ce qui touche au nucléaire est dangereux. Pourtant, la physique nucléaire elle-même est une science pacifique qui a contribué à des avancées majeures, tandis que l'exploitation industrielle nécessite des précautions rigoureuses.

Conclusion : Une distinction essentielle

La physique nucléaire et l'énergie nucléaire ne doivent pas être confondues. La première est une science fondamentale qui cherche à comprendre les lois de l'univers et à développer des applications utiles, tandis que la seconde est une exploitation technique de ces connaissances pour produire de l'électricité.

En comprenant cette différence, on peut mieux apprécier les apports positifs de la physique nucléaire tout en restant vigilants sur l'utilisation industrielle de l'énergie nucléaire.



Pier-Luigi BARBERIS
Conseiller Municipal



Assistance - Installation - Dépannage - Entretien

ECONOWATT

Chaudière Gaz/Fioul - Pompe à chaleur - Hybridation



04.50.95.85.48



contact@econowatt.info



80, Route de Taninges
74100 VETRAZ-MONTHOUX



econowatt

ENTRETIEN • MAINTENANCE • INSTALLATION
CHAUFFAGE

www.econowatt.info

L'EAU : UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL POUR LA VIE

L'eau est l'un des éléments les plus simples et les plus fascinants de la nature.

Bien qu'énergétiquement, elle ne produise rien par elle-même, sans elle, la vie telle que nous la connaissons serait impossible. Elle agit comme une route ou un câble, transportant les éléments indispensables à la vie. Explorons ensemble pourquoi l'eau est si essentielle dans notre univers et dans notre quotidien.

Le cycle de l'eau : La grande horloge naturelle

Le **cycle de l'eau** est un processus continu et indispensable à la vie sur Terre. Il décrit le chemin que parcourt l'eau sous différentes formes (liquide, gazeuse, solide) à travers l'atmosphère, les océans, les rivières et les sols.

1. **Évaporation** : sous l'effet de la chaleur du Soleil, l'eau des océans, rivières et lacs s'évapore, formant de la vapeur d'eau.
2. **Condensation** : cette vapeur monte dans l'atmosphère où elle refroidit, formant des nuages.
3. **Précipitations** : lorsque les gouttelettes des nuages deviennent trop lourdes, elles tombent sous forme de pluie, neige ou grêle.
4. **Infiltration et ruissellement** : l'eau retourne dans les sols ou coule à la surface pour rejoindre les cours d'eau et les océans.

Ce cycle est essentiel pour maintenir l'équilibre des écosystèmes et fournir de l'eau douce à la vie terrestre.

L'eau, élément physique et biologique

PHYSIQUE : L'EAU, UNE MOLÉCULE SIMPLE MAIS EXCEPTIONNELLE

Elle est composée de **deux atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène (H₂O)**. Cette structure lui confère des propriétés uniques :

- **Solvant universel** : l'eau dissout de nombreuses substances, ce qui permet le transport des nutriments et des minéraux.
- **Chaleur spécifique élevée** : l'eau peut absorber beaucoup de chaleur sans grande variation de température, régulant ainsi les climats et les organismes vivants.
- **Changement d'état** : l'eau passe facilement de l'état liquide à solide ou gazeux, jouant un rôle crucial dans le cycle de l'eau.

BIOLOGIQUE : L'EAU, SUPPORT DE VIE

Dans les organismes vivants, l'eau est le principal composant, représentant environ **70 % du poids corporel**. Elle intervient dans :

- La régulation de la température.
- Le transport des nutriments et des déchets.
- Les réactions chimiques, comme celles qui produisent de l'énergie dans nos cellules.

L'eau dans l'univers et notre vie

L'EAU DANS L'UNIVERS

L'eau est un indicateur clé dans la recherche de vie au-delà de la Terre. Sur Mars ou les lunes de Jupiter, les scientifiques

recherchent des traces d'eau liquide ou gelée, car où il y a de l'eau, la vie pourrait être possible.

L'EAU DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE

- Elle hydrate notre corps et nourrit les plantes dont nous dépendons.
- Elle alimente les rivières et les océans qui régulent le climat.
- Elle est indispensable à l'agriculture, à l'industrie et à la production d'énergie.

Un paradoxe énergétique : l'eau et l'énergie

L'EAU NE PRODUIT PAS D'ÉNERGIE DIRECTEMENT

L'eau ne produit pas d'énergie directement.

Contrairement aux combustibles fossiles ou aux énergies renouvelables, l'eau, en tant que molécule chimique, n'est pas une source d'énergie. Elle ne brûle pas et ne produit pas d'électricité par elle-même.

MAIS L'EAU EST UN VECTEUR ESSENTIEL

L'eau agit comme un **transporteur** d'énergie et de nutriments, un peu comme :

- **Une route** qui permet aux marchandises de voyager.
- **Un câble** qui transporte l'électricité.

Elle véhicule les sels minéraux, les vitamines, les protéines, et tous les éléments indispensables pour maintenir la vie. Sans ce rôle logistique, les réactions chimiques nécessaires à la vie ne pourraient pas avoir lieu.

L'eau : Une solution indispensable pour la vie

L'eau joue un rôle unique dans l'équilibre de notre planète et dans le maintien de la vie. Bien qu'elle ne serve pas d'énergie directement, elle est l'infrastructure sur laquelle repose toute forme de vie :

- Dans la nature, elle transporte les nutriments nécessaires aux écosystèmes.
- Dans notre corps, elle facilite les réactions biologiques qui nous maintiennent en vie.

Conclusion : Une ressource à préserver

L'eau est bien plus qu'un simple liquide : c'est la clé de la vie. Comprendre son rôle physique et biologique nous rappelle à quel point elle est précieuse. Alors que nous faisons face à des défis environnementaux, préserver cette ressource indispensable est une responsabilité partagée par tous.

ROGER DUNOYER L'ARTISTE SCULPTEUR VÉTRAZIEN N'EST PLUS ...

Les Vétraziens ont appris avec tristesse le décès à 84 ans de Roger Dunoyer, le 17 février 2025. Ses obsèques se sont déroulées à Vétraz-Monthoux, le lundi 24 février dernier.

Né le 20 août 1940 à Annemasse, sa carrière l'a mené aux quatre coins du globe, mais son point d'attache reste sa commune d'origine Vétraz-Monthoux, où il épouse Nelly en 1964 et fonde sa famille : deux fils, trois petites filles et trois arrière-petits-enfants.

Dès son plus jeune âge, Roger manifeste un intérêt pour l'artisanat.

Dès 7 ans, il réalise sa première sculpture !

A 14 ans, il est inscrit au centre d'apprentissage d'Annemasse, en maçonnerie.

En 1957, il rejoint Grenoble, pour apprendre le métier de tailleur de pierre et carreleur, avant d'être envoyé en Algérie.

A son retour, après avoir travaillé quelques temps en Suisse, il décide de ne plus avoir de patron. En 1969, s'ouvre son atelier, « Dunoyer Cheminées » route de Collonges, dans la maison familiale. Une activité lucrative, qui lui a permis en parallèle, de se perfectionner dans la sculpture d'art auprès de grands professeurs sur Genève et Lyon. En 1991, « Dunoyer Cheminées » devient « Pierres Cheminées Dunoyer ». La société ferme ses portes en 2021.

En 1999, l'un de ses clients, un architecte de la région, décroche un gros chantier en Russie. Roger part 5 ans à Moscou, à raison de 10 à 15 jours par mois, comme sculpteur pour Bouygues-Dumez, il réalise des cheminées monumentales pour de riches propriétaires. Durant cette période, il forme deux jeunes russes et leur transmet sa passion, pour que le métier ne se perde pas. À son retour, en 2005, il ouvre son école de sculpture où une centaine d'élèves, enfants et adultes découvrent ce métier.

Son métier passionnant lui a également permis d'effectuer de nombreuses réalisations et restauration de monuments emblématiques, de participer à de prestigieuses expositions, à de belles rencontres et découvertes, notamment, d'aller sur l'île de Pâques, avec un archéologue, dans les îles Marquises, au Honduras, à Madagascar.

Sur notre commune, Roger Dunoyer passe près d'une année, en 2002, à restaurer le fronton de la chapelle du parc de Haut-Monthoux. Il remarque auparavant l'état inquiétant de la statue de St-François au-dessus de la porte de la chapelle, il s'est alors proposé de la rénover gracieusement... puis en 2003 le lavoir de Corly et en 2009 le monument aux morts. C'est également à lui que l'on doit la stèle du jardin du souvenir.

En 2004, la commune à l'occasion du passage du Tour de France dans notre agglomération, demande à Roger de réaliser une sculpture pour rendre hommage à Eugène Christophe, coureur cycliste parmi les plus populaires de son époque, ayant vécu une partie de sa vie à Vétraz-Monthoux. Cette œuvre (photot ci-dessus) est actuellement exposée dans le salon des mariages.

Suite à la restauration de la fontaine de Marignier, son Maire, conquis par le résultat, lui propose de restaurer la statue du Poilu. Cette première restauration réussie, donne l'idée aux communes voisines de redonner « vie » à leurs Poilus, valorisant ainsi la mémoire de ces soldats. Roger explique dans le magazine municipal n° 8 de 2022 que « le plus compliqué dans la restauration d'une œuvre est de freiner sa créativité pour refaire à l'identique. Il existe deux types de sculpture, la sculpture « académique » réalisée au compas, à l'équerre... et la sculpture « moderne ». Celle où l'on se laisse aller devant un bloc de pierre, où l'on s'exprime dans le caillou et ça, c'est plus simple ».

Ses œuvres s'inscrivent au patrimoine des communes, Vétraz-Monthoux est fière du travail accompli par le sculpteur vétrazien Roger DUNOYER... Merci et reconnaissance, bravo Roger pour les belles créations dont notre commune s'enorgueillit...

Guy Lambelet



Fête

de

L'ÉTÉ

28 | **JUIN** 2025
10H-23H
CENTRE-BOURG
VÉTRAZ-MONTHOUX

**ENTRÉE
GRATUITE**



10h-19h

Jeux gonflables,
boulom, quizz ...
avec Pitchoun Party

19h

Buvette et Food-trucks
& contes pour enfants

22h

Ciné Plein Air avec la FOL
«Blue et Compagnie»

 **Vétraz
Monthoux**

Vetraz-monthoux.fr
   



AGENDA

JUIN 2025

Samedi 14 juin
Journée caritative de P&C Handicap
Centre-Bourg

Samedi 14 juin
Remise des diplômes et cours de capoeira enfants
Capoeira Angloa Ybirà-Una
Maison des Associations

Samedi 14 juin
Vide Grenier
Les Mômes de Dolto
École Françoise Dolto

Dimanche 22 juin
Représentation des jeunes
Imagine
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Vendredi 27 juin
à 19h30
Projection du film «Invincible été»
Mairie - salle du Conseil Municipal

Samedi 28 juin
de 9h à 10h30
Accueil des nouveaux arrivants
Mairie - salle du Conseil Municipal

dès 10h
Fête de l'Été et Ciné Plein Air
Centre-Bourg

Kermesses des écoles
école Françoise Dolto :
13 juin - groupe scolaire F. Dolto
école Le Petit Prince :
13 juin - groupe scolaire Le Petit Prince
école René Cassin :
21 juin - groupe scolaire R. Cassin & Centre-Bourg

JUILLET 2025

Dimanche 13 juillet
Fête Nationale
Centre-Bourg

Dimanche 20 juillet
Concours de pétanque
UNC 74 Vétraz-Monthoux
Centre-Bourg

AOÛT 2025

Mardi 26 août
Repas beignets de pommes de terre
Le Club de la Colline
Maison Communale Albert Roguet

Samedi 30 août
Ciné Plein Air
Centre-Bourg

SEPTEMBRE 2025

Samedi 6 septembre, de 9h à 13h
Forum des Associations
Maison des associations

Samedi 20 septembre
Journée du Patrimoine
Parc de Haut-Monthoux

OCTOBRE 2025

Vendredi 3 octobre
Pièce de théâtre – collectif Ridés mais pas fanés
& Annemasse Agglo
Petite Salle Communale Chemin de l'Église

Samedi 18 octobre
4^{ème} édition d'Octobre Rose
Maison des Associations

Du 20 au 24 octobre
15^{ème} édition du Festival Rêve de Montagnes
Maison Communale Albert Roguet

Vendredi 24 octobre
Les Trophées Écureuils
Maison des Associations

VOUS FÊTEZ VOS NOCES D'OR OU DE DIAMANT ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Votre Commune serait heureuse de mettre à l'honneur les couples qui fêtent leurs noces d'or (50 ans de mariage) ou de diamant (60 ans...). Si vous êtes concernés ou si vous avez des parents qui le sont, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie en contactant le service Communication (04 50 37 32 09) ou en envoyant un mail sur accueil@vetrazmonthoux.fr

Au plaisir d'une prochaine rencontre...



Accueil des **NOUVEAUX ARRIVANTS**

Vous vous êtes installés à Vétraz-Monthoux récemment ?



28 Samedi
juin 2025
de 9h à 10h30
Mairie
Salle du Conseil Municipal
2 chemin des Érables

Bienvenue !

Inscription souhaitée
avant le **25 juin 2025** :
communication@vetrazmonthoux.fr

*Vous n'êtes pas disponible
à l'horaire du petit déjeuner ?
Nous vous accueillerons aussi
toute la journée, au Centre-Bourg,
sur la Fête de l'Été, dès 11h.*



Téléchargez notre
application mobile
IntraMuros
pour rester informé